Développement de la station de transfert d'énergie par pompage de Montézic :

LE PROJET MONTÉZIC 2

Dossier de concertation

Du 23 septembre au 5 novembre 2026

Pourquoi organiser une *concertation préalable volontaire* sur le projet Montézic 2 ?

Aurélien Le Trung,
Chef de projet
Montézic 2 chez EDF

Le dialogue avec les acteurs du territoire fait partie intégrante de la culture et des pratiques d'EDF. Pour le projet Montézic 2, la concertation constitue ainsi un élément central de la démarche de conception et de développement du projet.

Depuis des décennies, les aménagements hydroélectriques exploités par EDF participent à la vie économique et sociale du nord de l'Aveyron. Ils sont étroitement liés aux territoires de l'Aubrac, du Carladez et de la Viadène. Dans ce contexte, EDF entretient des échanges réguliers avec les collectivités, les acteurs économiques, les associations et l'ensemble des partenaires locaux afin de veiller à la bonne intégration de ses activités et à la prise en compte des enjeux environnementaux, touristiques, paysagers et socio-économiques.

Dès que les premières réflexions sur Montézic 2 ont atteint un niveau de maturité suffisant, EDF a souhaité informer les acteurs du territoire de l'existence du projet. Celui-ci restait toutefois soumis à plusieurs incertitudes, notamment liées au cadre juridique applicable à la concession hydroélectrique de Couesques-Montézic et aux perspectives d'investissement qui en découlaient.

Convaincue du caractère structurant de Montézic 2 pour le territoire comme pour la transition énergétique, EDF a engagé dès 2023 une démarche volontaire de dialogue territorial baptisée « Parlons Montézic 2 ». Cette initiative visait à informer les parties prenantes les plus directement concernées, recueillir leurs attentes et leurs préoccupations, enrichir le projet grâce aux contributions du territoire et identifier le plus en amont possible les sujets nécessitant une attention particulière.

Cette démarche a rencontré une forte mobilisation. Plus de 150 participants ont contribué aux échanges et partagé leur vision des opportunités et des enjeux associés au projet. Les travaux menés ont permis de faire émerger plusieurs pistes d'action destinées à favoriser l'accueil du chantier, à anticiper ses impacts et à renforcer les retombées positives pour le territoire. Ils ont également conduit à la création d'un comité de pilotage ainsi que de plusieurs groupes de travail réunissant les acteurs locaux autour de thématiques telles que le logement, les services de proximité, le tourisme ou encore la valorisation des matériaux issus du chantier.

L'adoption de la loi du 29 juin 2026 visant à relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité a marqué une étape décisive pour Montézic 2 en apportant le cadre législatif nécessaire à la poursuite du projet.

Dans ce nouveau contexte, EDF a souhaité élargir la démarche de dialogue engagée depuis plusieurs années. La concertation préalable volontaire offre un cadre adapté pour permettre à chacun, même plus éloigné du projet, de s'informer sur le projet, d'exprimer son point de vue et de contribuer à son amélioration avant le dépôt des demandes d'autorisation administrative.

Cette nouvelle phase de concertation s'appuiera sur les enseignements tirés de « Parlons Montézic 2 » tout en permettant d'approfondir certains sujets et d'en aborder de nouveaux. Elle doit contribuer à garantir que l'ensemble des enjeux du projet, qu'ils soient techniques, environnementaux, sociaux ou territoriaux, sont pleinement pris en compte.

La présente concertation préalable volontaire s'inscrit ainsi dans la continuité du dialogue engagé depuis 2023. Elle constitue une étape importante d'un processus d'échange continu visant à construire, avec les acteurs du territoire et le public, un projet partagé et adapté aux attentes locales.

À propos des porteurs de projet

PREMIER PRODUCTEUR
D'HYDROÉLECTRICITÉ
EN FRANCE

EDF est le premier producteur d'électricité d'origine hydraulique en France.

Le parc hydroélectrique d'EDF compte plus de 420 centrales et 600 barrages répartis sur l'ensemble du territoire national.

L'entreprise en assure l'exploitation, la maintenance et le développement tout en garantissant la sûreté des ouvrages et une gestion durable de la ressource en eau.

L'hydroélectricité constitue aujourd'hui la première capacité de stockage d'énergie renouvelable en France. Grâce à ses atouts de stockage, flexibilité et réactivité, elle contribue à la sécurité d'approvisionnement et à l'équilibre du système électrique. Elle concourt également à l'atteinte des objectifs nationaux de transition énergétique et de souveraineté énergétique.

En Aveyron, EDF exploite plus de 20 barrages et 16 centrales hydroélectriques pour une puissance installée de 2 800 mégawatts (MW), soit l'équivalent de la puissance de 2 à 3 réacteurs nucléaires. La production de cette électricité renouvelable permet de couvrir la consommation résidentielle annuelle de plus de 1,5 million d'habitants.

Plus d'une centaine de salariés œuvrent quotidiennement à l'exploitation, à la maintenance et à la modernisation de ces installations, qui représentent à elles seules environ 10 % de la production hydroélectrique nationale.

Plus d'informations sur le site :
www.edf.fr

Le réseau
de transport
d'électricité

GESTIONNAIRE
DU RÉSEAU DE TRANSPORT
D'ÉLECTRICITÉ FRANÇAIS

RTE est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France. A travers sa mission de service public, RTE garantit, chaque jour et à chaque instant, l'acheminement de l'électricité partout sur le territoire et assure, en temps réel, la gestion des flux électriques et l'équilibre entre production et consommation.

Pour connecter les territoires et les industries à la production d'électricité, RTE déploie, sur terre comme en mer, des infrastructures essentielles à la décarbonation de notre économie et à la transition énergétique.

Face aux défis climatiques, économiques et environnementaux qui exigent de grandes transformations, RTE maintient et développe plus de 106 000 kilomètres de lignes électriques haute et très haute tension.

Ce réseau, le plus étendu d'Europe, compte 37 interconnexions avec les pays voisins et une cinquantaine de liaisons transfrontalières.

Grâce à la mobilisation de ses 10 000 salariés présents sur l'ensemble du territoire, RTE s'engage chaque jour à faire du réseau électrique, le moteur d'une France décarbonée.

Plus d'informations sur le site :
www.rte-france.com

Sommaire

1. L'essentiel sur le projet et sa concertation **6**

Montézic 2 : de quoi parle-t-on ? 6

Comprendre une STEP 6

2. Montézic aujourd'hui **7**

Qu'est-ce que Montézic 1 ? 7

Où se situent les ouvrages ? 8

Comment fonctionne Montézic 1 aujourd'hui ? 9

Les retombées de l'hydroélectricité pour le territoire 10

3. Le projet Montézic 2 **12**

Ce qui est prévu 12

Montézic 1 et Montézic 2 : quelles différences ? 14

Calendrier : les grandes étapes du projet 15

4. Pourquoi ce projet ? **18**

Un système électrique en pleine évolution 18

L'hydroélectricité, un atout face à la hausse des besoins de flexibilité du système électrique 19

Un projet au service de la transition énergétique 19

Une contribution aux objectifs nationaux 19

Les STEP en 6 atouts 20

Les avantages de Montézic 2 par rapport à l'alternative des batteries 20

Et si le projet n'était pas réalisé ? 21

5. Les effets du projet **22**

Les effets autour du projet 22

Les effets sur l'environnement 24

Les effets sur le territoire 28

6. Le dialogue avec le territoire **32**

La démarche volontaire « Parlons Montézic 2 » 32

Huit projets prioritaires pour transformer Montézic 2 en opportunité territoriale 33

7. La concertation préalable volontaire 2026 **34**

Les objectifs de la concertation 34

Le périmètre de la concertation 34

Les modalités de la concertation 35

Les suites de la concertation 36

1. L'essentiel sur le projet et *sa concertation*

De quoi parle-t-on ?

CONVENTION DE LECTURE

Dans ce dossier, l'acronyme **STEP désigne la Station de Transfert d'Energie par Pompage** de Montézic. Par convention, le terme **Montézic 1** fait référence aux installations actuellement en exploitation, tandis que **Montézic 2** désigne les nouveaux aménagements prévus dans le cadre du projet, objet du présent dossier.

MONTÉZIC 2 EN QUELQUES LIGNES

Le projet Montézic 2 répond aux besoins croissants du système électrique français dans le contexte de la transition énergétique. Il vise à renforcer les capacités de stockage et de production de la STEP existante de Montézic 1, afin d'accompagner le **développement des énergies renouvelables** et de contribuer à la **sécurité d'approvisionnement** en électricité.

Grâce à l'ajout de deux nouveaux groupes réversibles, le projet **Montézic 2** augmente de **50 % les capacités de la STEP de Montézic 1** en s'appuyant au maximum sur les infrastructures existantes. Il réutilise notamment les retenues d'eau supérieure et inférieure, les ouvrages hydrauliques déjà en service, les installations d'évacuation de l'énergie exploitées par RTE, ainsi qu'une partie des bâtiments d'exploitation actuels.

Dans une logique de limitation des impacts en surface, les nouveaux ouvrages seraient réalisés très majoritairement en souterrain, en parallèle des installations existantes de Montézic 1.

Montézic 2 en un clin d'œil

- Stocker davantage d'électricité.
- Faciliter l'intégration du solaire et de l'éolien.
- Renforcer la sécurité d'alimentation électrique.
- Valoriser des installations déjà existantes.
- Limiter les impacts grâce à un projet majoritairement souterrain.

Comprendre une STEP

Une STEP est un ouvrage hydroélectrique particulier, capable de fonctionner dans deux modes complémentaires : la production d'électricité et le stockage d'énergie. Grâce à cette double fonction, elle est souvent comparée à une **batterie de grande capacité,** utilisant l'eau comme moyen de stockage.

Son principe de fonctionnement repose sur la présence de deux réservoirs situés à des altitudes différentes :

- Lorsque la demande en électricité est élevée, l'eau stockée dans le réservoir supérieur est acheminée vers les turbines. Son énergie est alors transformée en électricité avant que l'eau ne rejoigne le réservoir inférieur.
- Lorsque la demande est faible ou que la production d'électricité est excédentaire, l'installation fonctionne en mode pompage. L'électricité disponible sur le réseau alimente alors des pompes qui remontent l'eau du réservoir inférieur vers le réservoir supérieur, reconstituant ainsi les capacités de stockage de la STEP : la "batterie" se recharge.

Ce fonctionnement réversible permet de stocker l'énergie produite en surplus et de la restituer rapidement lorsque les besoins du réseau augmentent. Les STEP jouent ainsi un rôle essentiel dans l'équilibre du système électrique et dans l'intégration croissante des énergies renouvelables, dont la production peut être variable.

EN SAVOIR +
LE FONCTIONNEMENT D'UNE STEP EN VIDÉO

Le principe de fonctionnement d'une STEP

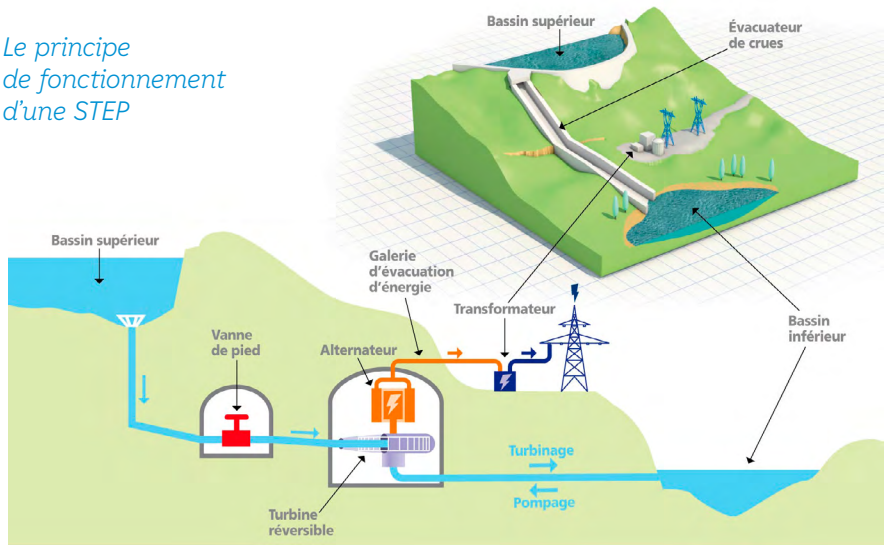

2. Montézic *aujourd'hui*

Qu'est-ce que Montézic 1 ?

Mise en service en 1982, la STEP de Montézic est exploitée par EDF dans le nord de l'Aveyron, au titre de la concession hydroélectrique de Couesques-Montézic (décret de concession du 23 avril 1955).

Avec une puissance installée de 920 mégawatts (MW), elle constitue aujourd'hui l'une des plus puissantes installations hydroélectriques françaises et joue un rôle majeur dans l'équilibre du système électrique national.

Son fonctionnement repose sur deux retenues situées à des altitudes différentes, entre lesquelles l'eau peut être transférée selon les besoins du réseau électrique.

Elle est composée des éléments suivants :

- **un bassin supérieur,** le réservoir de Montézic, créé par la construction des digues de Monnès, de l'Étang, de Liaussac et de Saint-Gervais ;
- **un bassin inférieur,** constitué de la retenue du barrage de Couesques sur la Truyère ;
- **une centrale souterraine,** implantée au cœur du massif rocheux et équipée de quatre groupes turbine-pompe réversibles.

EN SAVOIR +
LA STEP DE MONTÉZIC EN VIDÉO

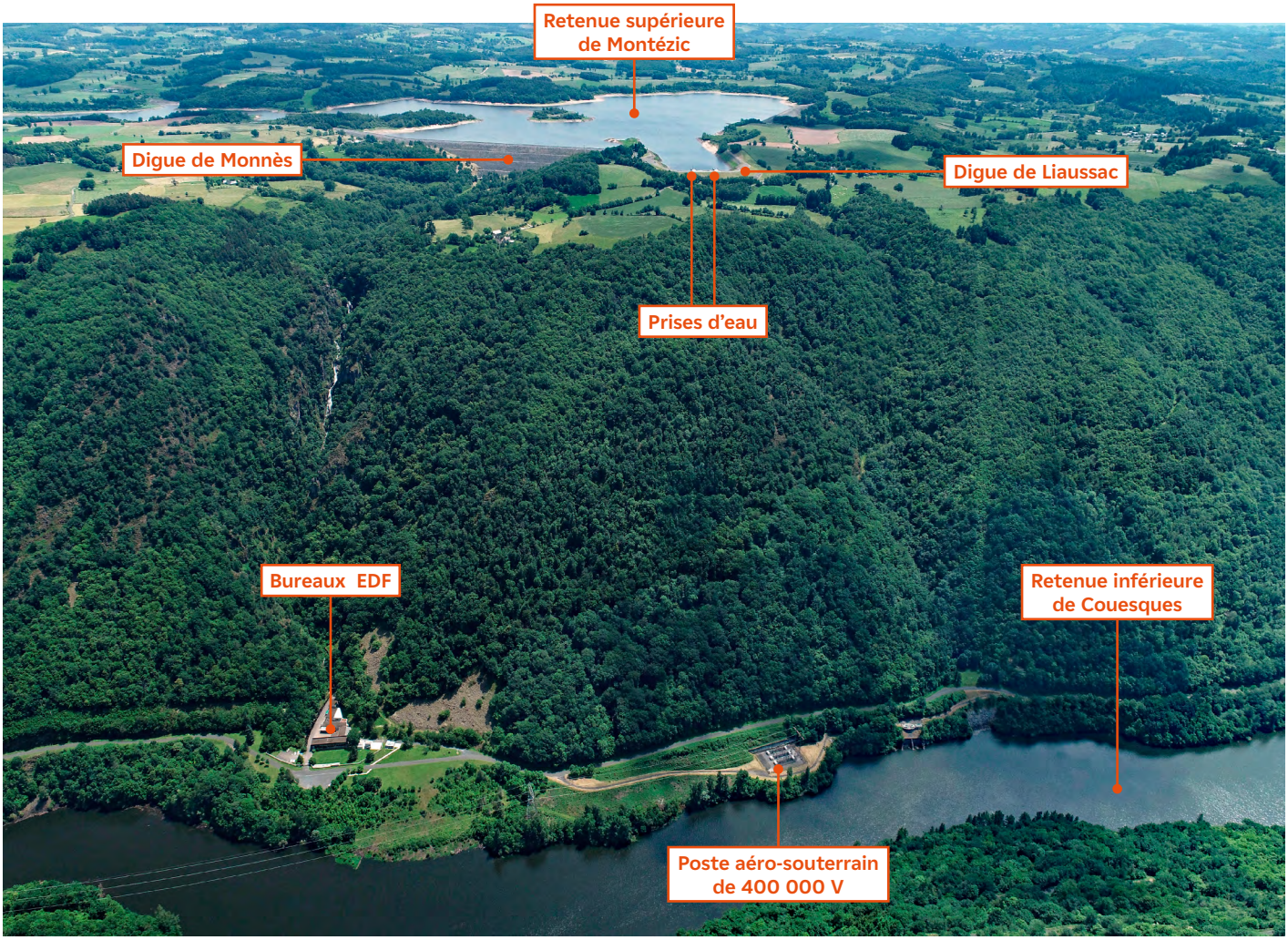

Chiffres clés

Mise en service :
1982

4 groupes turbine-pompe

Puissance installée :
920 MW

Capacité de la retenue supérieure :
30 millions de m³ d'eau

Capacité de la retenue de Couesques :
56 millions de m³ d'eau

Production annuelle équivalente à la consommation électrique d'environ
620 000 habitants

Où se situent les ouvrages ?

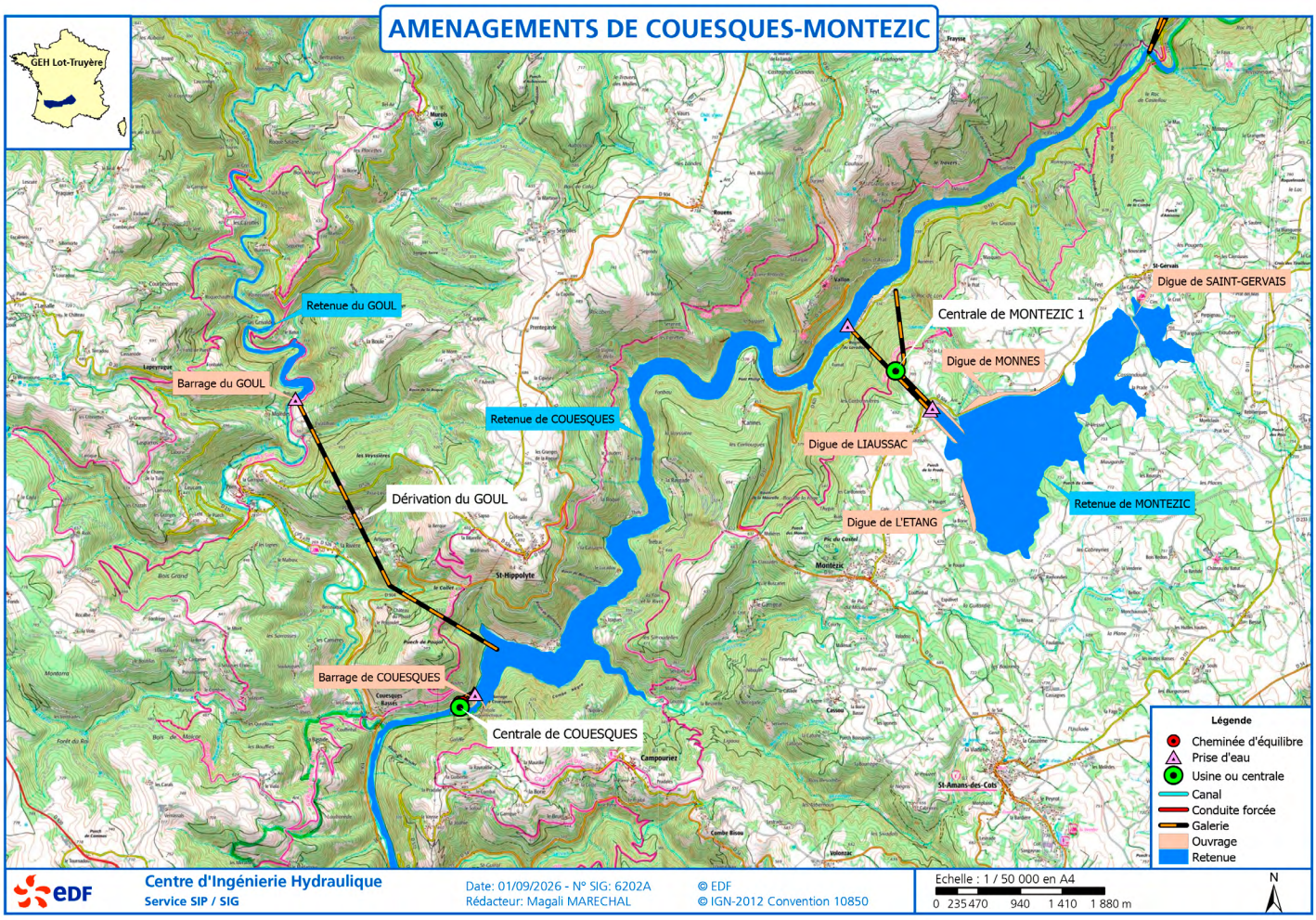

La STEP de Montézic est implantée sur la commune de Montézic, dans le nord du département de l'Aveyron, à proximité immédiate du Cantal. Elle s'inscrit au coeur de **la communauté de communes Aubrac, Carladez, Viadène,** un territoire de moyenne montagne, marqué par la coexistence d'activités agricoles, touristiques et hydroélectriques.

L'aménagement est également situé au sein du **Parc naturel régional de l'Aubrac,** reconnu pour la richesse de ses paysages, de sa biodiversité et de son patrimoine naturel. Cette localisation impose au projet une attention particulière en matière d'intégration paysagère et de préservation de l'environnement.

Les ouvrages de la concession Couesques-Montézic sont rattachés aux communes suivantes :

Dans l'Aveyron :
- Campouriez ;
- Lacroix-Barrez ;
- Montézic ;
- Murols ;
- Saint-Hippolyte ;
- Saint-Symphorien-de-Thénières.

Dans le Cantal :
- Lapeyrugue.

Cette implantation historique fait de la STEP de Montézic un équipement étroitement lié à la vie économique, énergétique et touristique du territoire depuis plus de quarante ans.

Comment fonctionne Montézic 1 aujourd'hui ?

La STEP de Montézic joue un rôle essentiel dans le système électrique français. Grâce à sa capacité à produire, stocker puis restituer de l'électricité en fonction des besoins du réseau, elle contribue chaque jour à la sécurité et à l'équilibre du système électrique tout en accompagnant l'évolution du mix énergétique et le développement des énergies renouvelables.

PLUS DE 5 000 CYCLES DE FONCTIONNEMENT PAR AN

Pour répondre aux besoins du réseau électrique, les groupes de production de Montézic sont sollicités quotidiennement. En 2025, les groupes de production ont réalisé plus de 5 000 cycles de fonctionnement, comprenant les phases de pompage, de turbinage et les différents services rendus au système électrique.

Cette activité a fortement progressé au cours des dernières années avec le développement du solaire et de l'éolien. Alors que le pompage était autrefois principalement réalisé la nuit pour absorber les surplus d'électricité d'origine nucléaire, il intervient désormais plusieurs fois dans la journée afin d'absorber les surplus de production renouvelable.

MOINS DE 5 MINUTES POUR ATTEINDRE SA PLEINE PUISSANCE

La STEP de Montézic se caractérise par sa très grande réactivité. Elle est capable d'atteindre sa puissance maximale (920 MW) en moins de cinq minutes, ce qui lui permet d'intervenir rapidement lorsque les besoins du réseau évoluent.

Cette rapidité constitue un atout majeur pour répondre aux pics de consommation comme aux pics de production.

UN MAILLON ESSENTIEL DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Avec ses 920 MW de puissance installée, Montézic est aujourd'hui la **2e centrale hydroélectrique la plus puissante de France** et l'un des outils de flexibilité majeurs du système électrique français.

Son rôle consiste à stocker l'électricité lorsqu'elle est abondante et à la restituer lorsque la demande augmente, contribuant ainsi à maintenir en permanence l'équilibre entre production et consommation.

Cette mission est appelée à se renforcer dans les années à venir **avec l'électrification des usages et le développement des énergies renouvelables.** C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet Montézic 2.

Les retombées de l'hydroélectricité pour le territoire

UN MOTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Depuis plusieurs décennies, les aménagements hydroélectriques exploités par EDF contribuent au développement économique de l'Aveyron et des territoires de proximité. Au-delà de la production d'électricité renouvelable, leur exploitation génère une activité durable au bénéfice des entreprises, de l'emploi local et des collectivités.

Chaque année, EDF investit environ **20 millions d'euros** dans l'entretien, la maintenance et la modernisation de ses installations hydroélectriques en Aveyron. Ces opérations mobilisent de nombreuses entreprises régionales dans des domaines tels que le génie civil, la maintenance industrielle, les travaux spécialisés, l'ingénierie ou les services aux entreprises.

Sur les trois dernières années, près de **5 millions d'euros de biens et de services** ont été commandés chaque année auprès d'entreprises aveyronnaises, principalement dans le secteur de la construction et des travaux industriels.

L'activité hydroélectrique génère également des retombées fiscales importantes pour les collectivités locales, avec près de **20 millions d'euros versés chaque année au titre de la fiscalité locale.**

DES EMPLOIS QUALIFIÉS AU CŒUR DU TERRITOIRE

L'hydroélectricité constitue également un facteur d'attractivité pour le territoire. En Aveyron, **110 salariés** EDF assurent l'exploitation, la maintenance et la gestion des ouvrages hydroélectriques. Ces emplois qualifiés et durables participent au dynamisme économique local et au maintien de compétences techniques de haut niveau.

Au-delà des salariés directement employés sur les installations, l'activité hydroélectrique soutient **un large réseau de sous-traitants, de fournisseurs et de prestataires implantés dans la région.** Elle contribue ainsi au maintien de l'emploi, au développement des savoir-faire locaux et à l'installation durable de familles sur le territoire.

L'hydroélectricité en Aveyron

- **20 millions d'€ investis chaque année** dans le parc hydroélectrique aveyronnais ;
- **5 millions d'€ de commandes annuelles** auprès d'entreprises aveyronnaises ;
- **110 salariés EDF** dédiés à l'exploitation et à la maintenance ;
- **20 millions d'€ de fiscalité locale** générée chaque année.

EN SAVOIR +
DECOUVRIR LE PATRIMOINE HYDROÉLÉCTRIQUE EN AVEYRON

Route de L'énergie

UN PATRIMOINE INDUSTRIEL DEVENU UN ATOUT TOURISTIQUE

Les barrages, centrales et retenues hydroélectriques font aujourd'hui partie de l'identité du territoire. Depuis plusieurs années, EDF et les acteurs locaux travaillent ensemble à la valorisation de ce patrimoine industriel et énergétique.

Cette démarche a notamment donné naissance à la **Route de l'énergie,** qui permet aux visiteurs de découvrir les grands aménagements hydroélectriques du nord de l'Aveyron, leur histoire et leur fonctionnement. Les centrales de Montézic et de Couesques proposent également des visites guidées organisées en partenariat avec les offices de tourisme.

En ajoutant les visites des barrages et centrales EDF du complexe hydroélectrique du Pouget, ce sont près de **4 000 visiteurs** qui, en 2025, ont été accueillis sur les ouvrages EDF ouverts au public, dans le département.

La valorisation de ce patrimoine ne se limite pas au tourisme industriel. **Les lacs créés par les barrages sont devenus des espaces privilégiés pour les activités de pleine nature :** baignade, pêche, nautisme. Aux côtés des grands lacs du Lévézou formés par les barrages EDF dans le sud de l'Aveyron, figurent ceux créés par les barrages EDF de Sarrans et Maury. Une offre d'hébergement touristique, et notamment d'importants campings, et des prestataires de loisirs se sont installés au bord des retenues.

Montézic 1 ne fait pas exception puisqu'à à côté du bassin supérieur se trouve le **lac de Saint-Gervais,** un plan d'eau fixe de 16 hectares, créé à la construction de la retenue supérieure et séparé par une digue. La plage du lac a obtenu le label international de tourisme durable **« Pavillon bleu »** en mai 2026. C'est le deuxième site de l'Aveyron à obtenir ce label.

3. Le projet *Montézic 2*

Ce qui est prévu

LE PROJET MONTÉZIC 2 : RENFORCER LES CAPACITÉS DE LA STEP EXISTANTE

Le projet **Montézic 2** vise à augmenter de **50 % la puissance de la STEP de Montézic** afin de renforcer ses capacités de stockage et de production d'électricité. Pour atteindre cet objectif, EDF prévoit la création d'une nouvelle centrale souterraine implantée à proximité immédiate des installations existantes.

L'un des principaux atouts du projet réside dans la valorisation des infrastructures déjà en place. Son développement est envisagé **sans modification des barrages existants, sans création de nouvelle retenue d'eau et sans nouvelle ligne électrique,** ce qui permet de limiter les emprises et les impacts sur l'environnement et les paysages.

DES INSTALLATIONS PRINCIPALEMENT SOUTERRAINES

Le projet prévoit la création de nouveaux ouvrages hydrauliques souterrains permettant de relier les retenues existantes à une nouvelle centrale équipée de **deux groupes turbine-pompe réversibles,** représentant une puissance supplémentaire de **460 MW.**

Les nouvelles infrastructures comprennent
- **une prise d'eau** aménagée au niveau de la retenue supérieure de Montézic ;
- **une galerie d'adduction** assurant l'acheminement de l'eau vers la future centrale, comprenant notamment une vanne d'entrée et un puits ;
- **une centrale souterraine** implantée à environ 400 mètres de profondeur, à proximité de l'usine existante, équipée de deux groupes réversibles turboalternateurs, de deux transformateurs et de l'ensemble des équipements nécessaires à l'exploitation, à la conduite et à la maintenance des installations ;
- **une galerie d'accès** d'environ 850 mètres reliant la centrale à la surface et permettant la circulation des personnels, des matériels et des équipements. En outre, l'implantation de la future centrale Montézic 2 à proximité immédiate des installations existantes met à profit la qualité géologique du site.

DES AMÉNAGEMENTS DE SURFACE LIMITÉS

Quelques installations complémentaires seront toutefois nécessaires :

À proximité des installations EDF existantes :
- adaptation du poste électrique ;
- adaptation des équipements du réseau électrique existant exploité par RTE ;
- création d'une plateforme technique d'environ 2 000 m² à l'entrée de la galerie d'accès ;
- installation d'un poste de transformation haute tension / basse tension (HTA/BT);
- extension des bâtiments dédiés au personnel d'exploitation.

À proximité de la digue de Liaussac :
- réalisation d'un puits vertical et d'un ouvrage de déversement ;
- construction d'un local de commande et d'une structure de déversement associée.

À proximité des zones de travaux :
- aménagement temporaire de zones de stockage pour les matériaux excavés.

L'ADAPTATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

L'énergie produite par la centrale de **Montézic 1** est aujourd'hui évacuée sur le réseau public de transport d'électricité grâce à une liaison aérienne de **400 000 volts,** longue d'environ **6,8 kilomètres,** composée de 13 pylônes et raccordée à un poste électrique.

Dans le cadre du projet **Montézic 2,** aucune nouvelle ligne électrique ne sera créée.

Afin de permettre l'évacuation de la puissance supplémentaire produite par la future centrale et de renforcer la fiabilité de l'ouvrage, **RTE prévoit d'adapter les infrastructures existantes.**

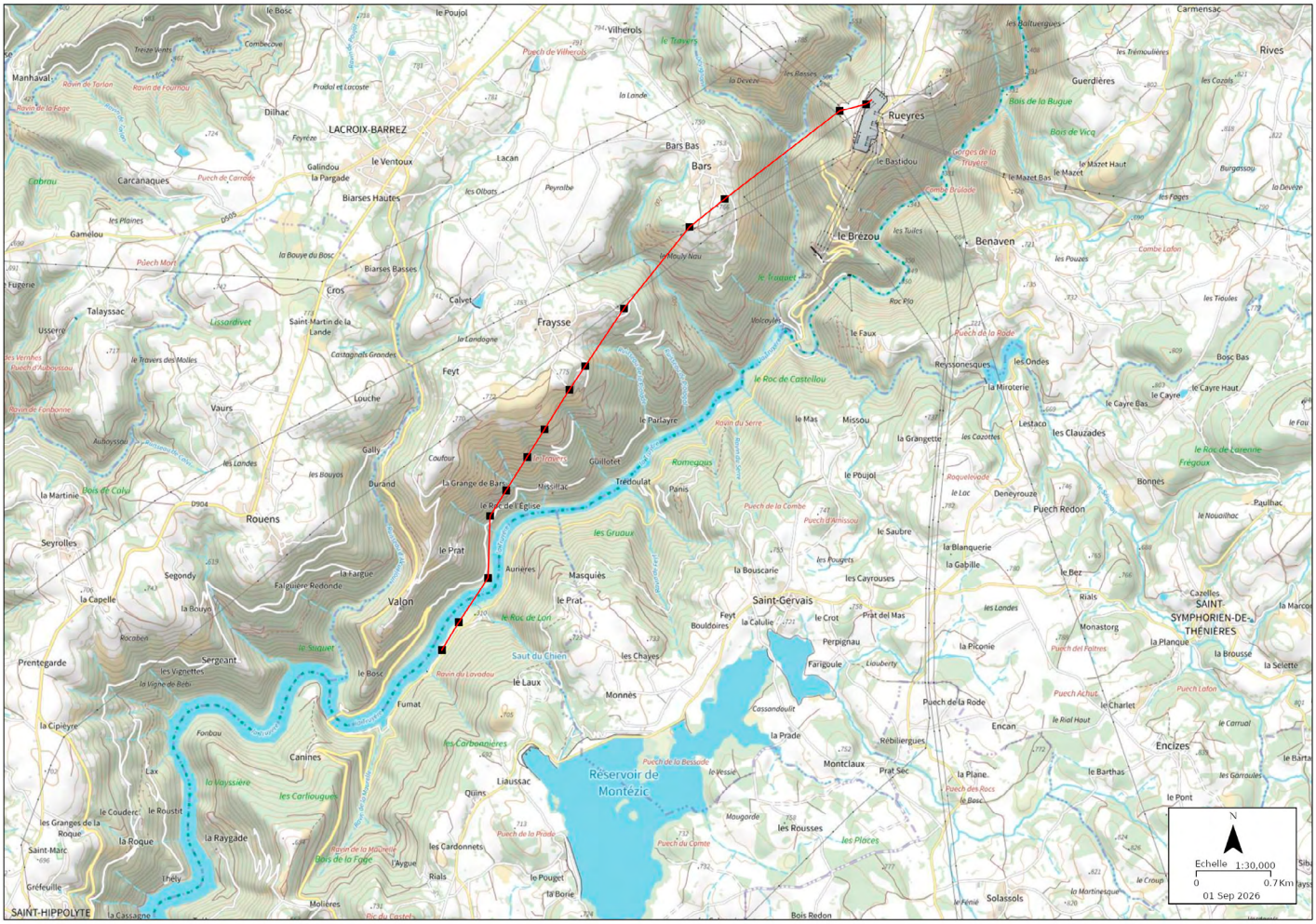

Les travaux envisagés comprendront notamment :

- le renforcement des fondations de quatre pylônes par la réalisation de micropieux sous les fondations existantes ;
- le renforcement mécanique de deux pylônes par l'ajout d'éléments métalliques ;
- le remplacement du câble de garde existant par un nouveau câble intégrant une fibre optique destinée à améliorer les capacités de surveillance et d'exploitation de la ligne.

Ces interventions resteront limitées à l'emprise des ouvrages existants. Elles n'entraîneront **aucune modification du tracé de la ligne,** ni changement de l'implantation ou de la hauteur des pylônes actuellement en place.

Le poste électrique haute tension fera l'objet d'une extension pour accueillir les matériels de raccordement au réseau de Montézic 2.

L'EXTENSION DES BUREAUX D'EDF

Les bureaux feront l'objet d'une extension au sein de l'enceinte clôturée actuelle.

Les éléments clés du projet

Extension de la STEP existante de Montézic 1

2 nouveaux groupes réversibles

+ 50 % de puissance
(460 MW supplémentaires)

Travaux envisagés à partir de 2028

Mise en service prévue pour 2035

- **Pas de nouveau barrage**
- **Pas de nouvelle retenue d'eau**
- **Pas de nouvelle ligne électrique**

Montézic 1 et Montézic 2 : quelles différences ?

Les installations existantes de Montézic 1 et celles prévues dans le cadre du projet Montézic 2

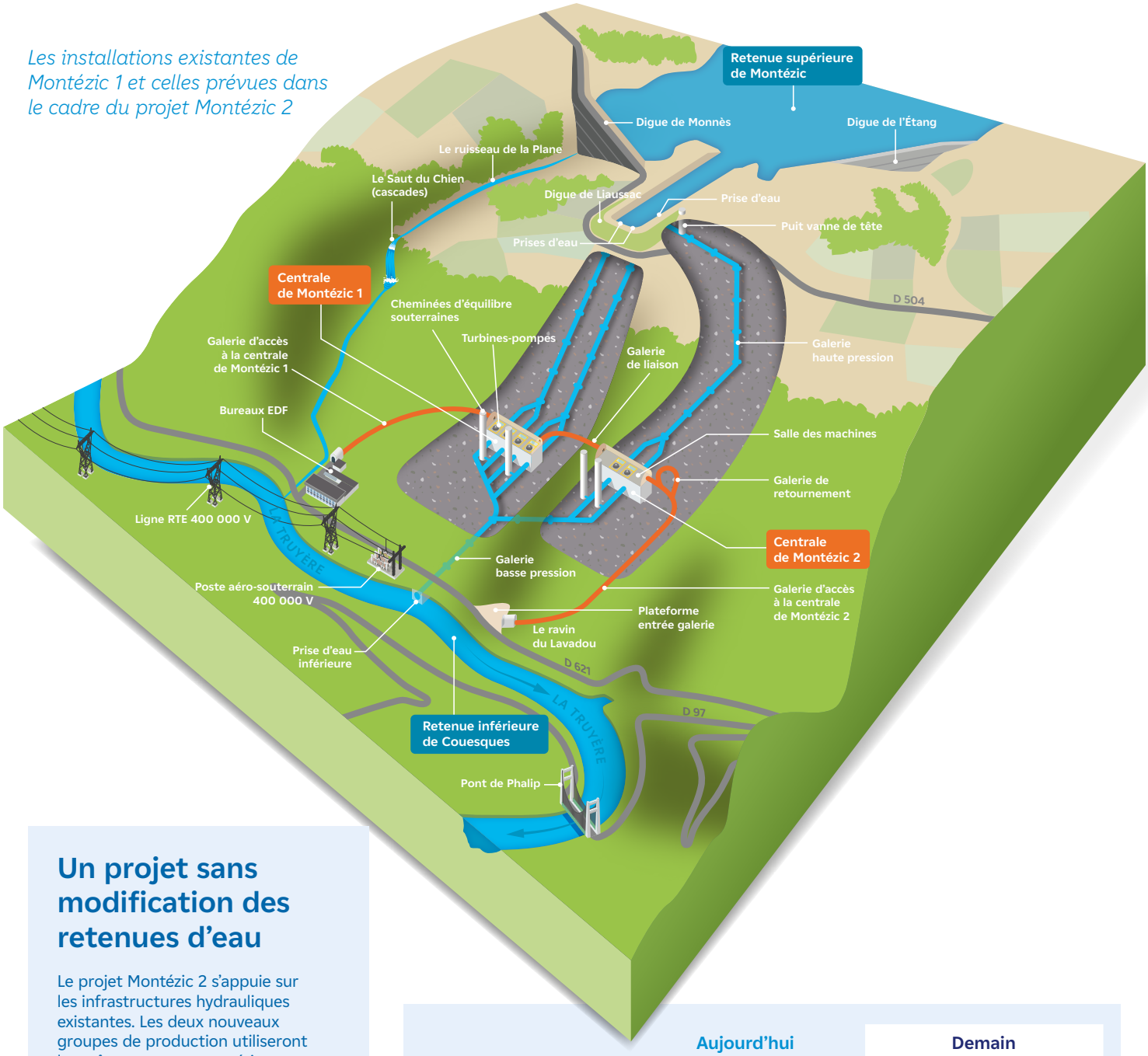

Un projet sans modification des retenues d'eau

Le projet Montézic 2 s'appuie sur les infrastructures hydrauliques existantes. Les deux nouveaux groupes de production utiliseront les mêmes retenues supérieure et inférieure que celles actuellement exploitées par Montézic 1.

Aucune modification n'est prévue sur ces ouvrages : leurs caractéristiques physiques, leurs capacités de stockage, leurs fonctions hydrauliques ainsi que leurs modalités d'exploitation resteront inchangées. Le projet ne nécessite ni la création d'un nouveau réservoir, ni le rehaussement des ouvrages existants.

La seule intervention envisagée au niveau des retenues consiste en la réalisation d'une nouvelle prise d'eau, implantée à proximité de la digue de Liaussac, afin d'alimenter les installations de Montézic 2.

	Aujourd'hui	Demain
Nombre de groupes de production (turbines-pompes)	4	6
Puissance totale de la STEP	**920 MW** (4 x 230 MW)	**1 380 MW** (6 x 230 MW)
Production annuelle d'électricité renouvelable	Équivalente à la consommation de **620 000 habitants**	Équivalente à la consommation de **930 000 habitants**

Calendrier : les grandes étapes du projet

Le projet **Montézic 2** s'inscrit dans une réflexion engagée au milieu des années 2010 pour renforcer les capacités de stockage et de production de la STEP de Montézic, avant que le projet ne soit rendu public en 2018.

Entre 2023 et 2025, EDF a mis en œuvre la démarche volontaire de dialogue territorial **« Parlons Montézic 2 »,** associant les collectivités, les acteurs économiques, les associations et les habitants du territoire. Cette concertation a permis d'enrichir le projet, d'identifier les enjeux locaux liés à sa réalisation et de préparer les conditions de son insertion dans le territoire.

La concrétisation du projet demeurait toutefois conditionnée à l'évolution du cadre législatif applicable au développement des aménagements hydroélectriques. La promulgation, le 29 juin 2026, de la loi visant à relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité dans le cadre de la transition énergétique a constitué une étape déterminante, en réunissant les conditions nécessaires à l'engagement opérationnel du projet.

Montézic 2 entre désormais dans une nouvelle phase, marquée par la poursuite des études techniques et environnementales, des procédures réglementaires ainsi que des démarches de concertation préalables à sa réalisation.

PHASE 1 : LES TRAVAUX DE RECONNAISSANCE

Dans le cadre des études préalables à la réalisation de Montézic 2, EDF conduit depuis l'été 2026 des investigations géotechniques dans le ravin du Lavadou.

Ces travaux visent à confirmer la qualité du massif rocheux et l'implantation exacte de la future centrale souterraine.

Ces reconnaissances doivent s'achever fin 2027 : elles permettront de sécuriser les choix techniques du projet avant le lancement des phases suivantes.

PHASE 2 : LE CHANTIER

Sous réserve des résultats des études en cours, de la prise en compte des enseignements issus de la concertation préalable ainsi que de l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives requises, les travaux de réalisation de Montézic 2 pourraient être engagés à partir de 2028.

Cette échéance marquerait le début de la phase de construction des nouveaux aménagements, après plusieurs années d'études, de concertation et d'instruction réglementaire destinées à garantir la faisabilité technique, environnementale et territoriale du projet.

La réalisation de Montézic 2 nécessiterait près de **cinq années de travaux.** Durant les phases les plus intenses du chantier, jusqu'à **250 personnes** pourraient être mobilisées simultanément sur le site.

Cette période serait consacrée à la construction des ouvrages souterrains, à l'installation des équipements électromécaniques ainsi qu'aux raccordements nécessaires au fonctionnement de la future centrale.

À l'issue du chantier, une phase d'essais et de mise au point d'une durée d'un peu plus d'un an permettrait de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble des installations et leur conformité aux exigences de sécurité et de performance.

Sous réserve des résultats de ces essais, la centrale **Montézic 2** entrerait ensuite en exploitation et viendrait renforcer durablement les capacités de production et de stockage de la STEP de Montézic 1, au service de l'équilibre du réseau électrique et de la transition énergétique.

Planning indicatif du projet

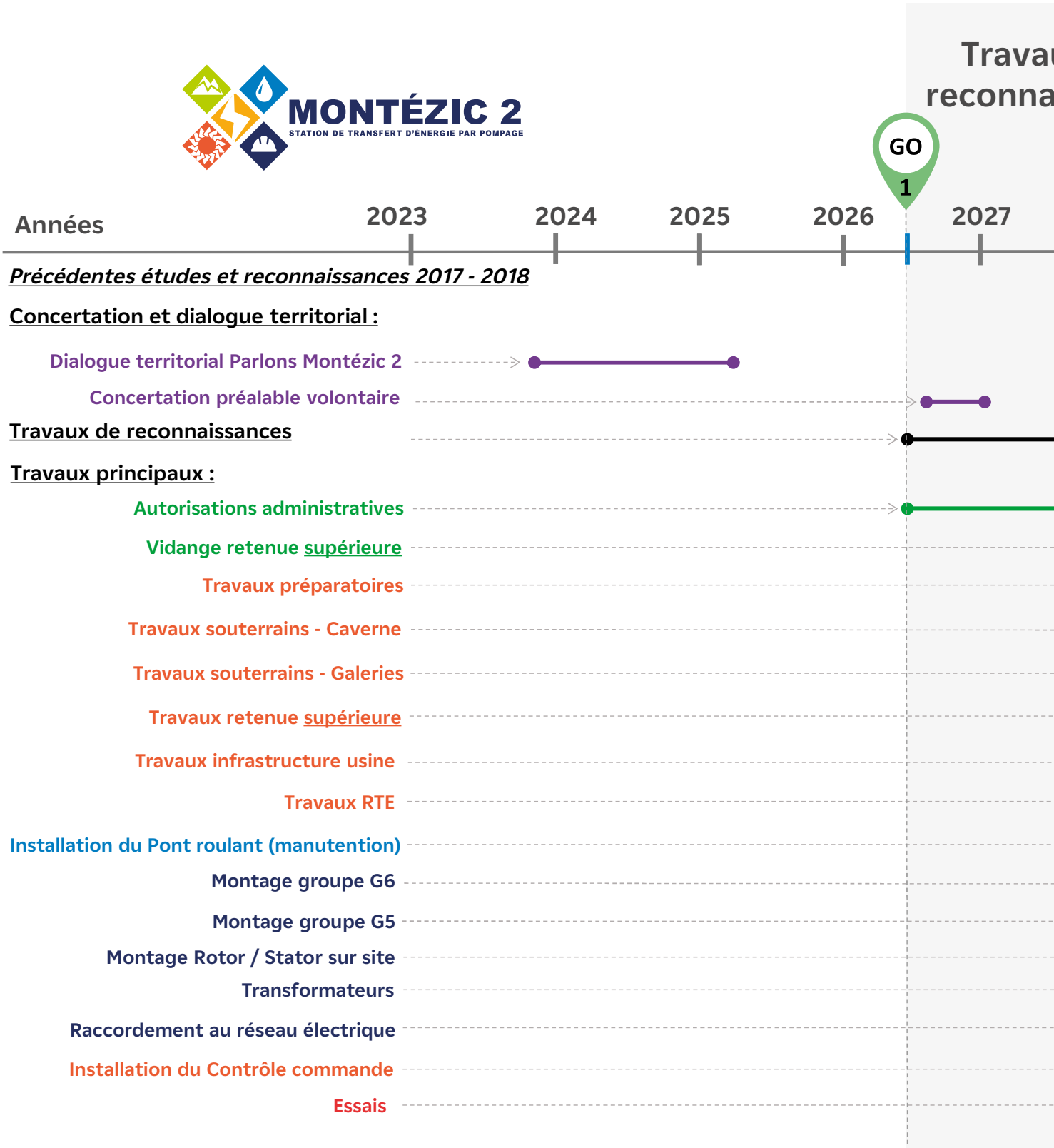

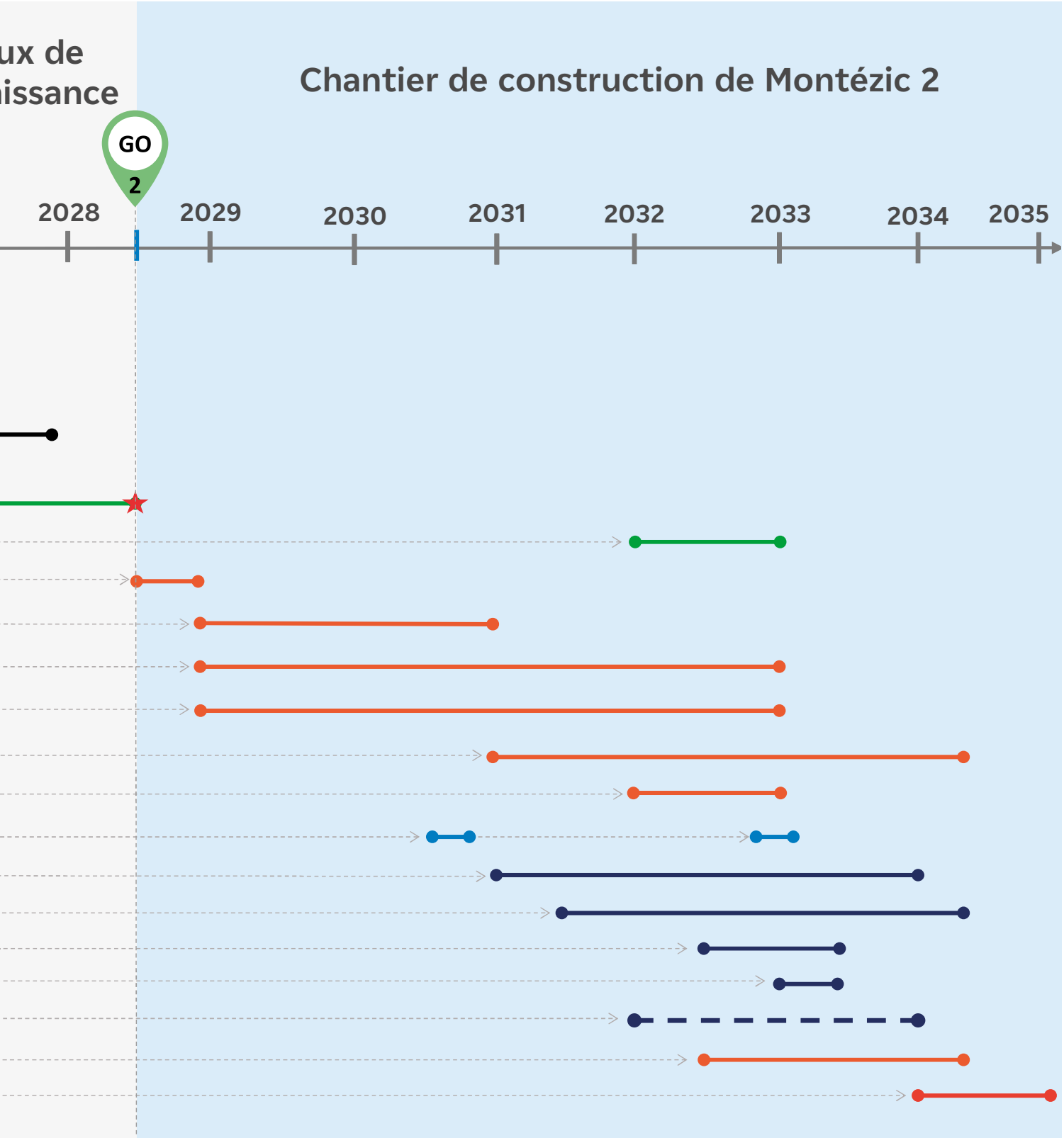
ux de
issance
Chantier de construction de Montézic 2
GO
2
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035

4. Pourquoi *ce projet ?*

Un système électrique en pleine évolution

La France s'est engagée dans une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette transformation repose notamment **sur une électrification progressive des usages** dans les transports, le bâtiment et l'industrie (qui entraînera une augmentation de la proportion d'électricité dans le mix énergétique et de la consommation d'électricité), ainsi que **sur le développement des énergies renouvelables.**

Évolution projetée de la part des différentes énergies dans la consommation finale

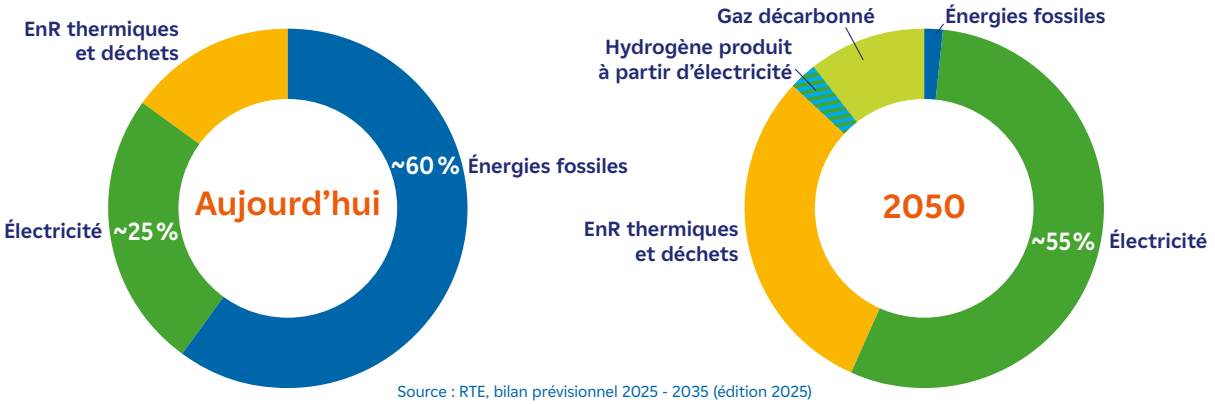

Source : RTE, bilan prévisionnel 2025 - 2035 (édition 2025)

Évolution de la puissance installée

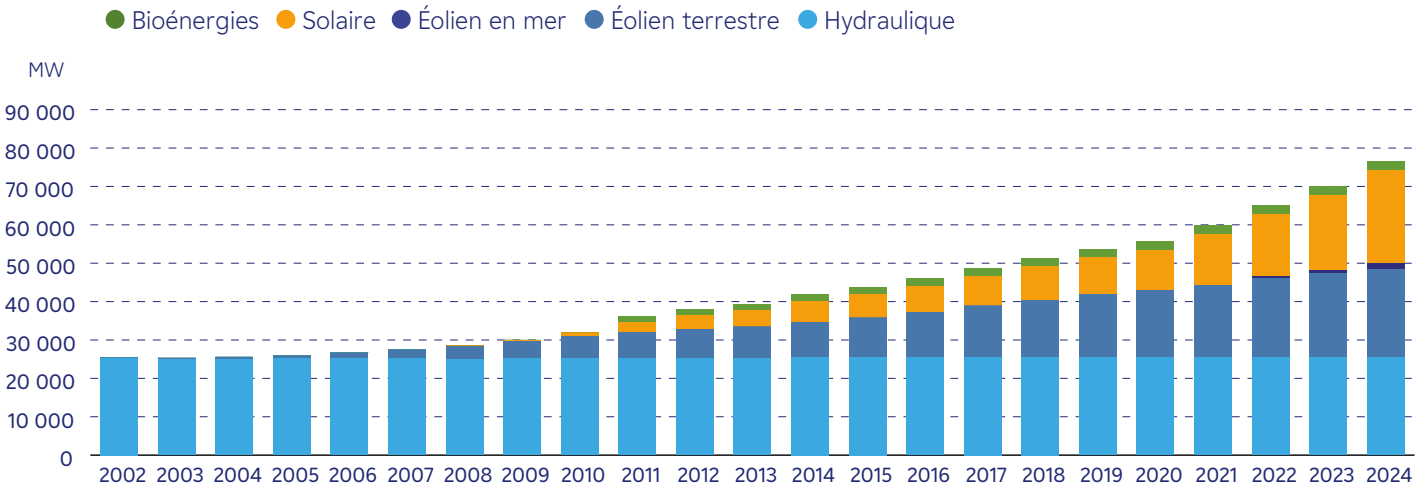

* en considérant la puissance totale à terme des parcs en cours de construction raccordés en 2024 et qui devraient être complétés courant 2025.

Le solaire et l'éolien occupent une place croissante dans le mix électrique. Toutefois, leur production est non pilotable car elle dépend des conditions météorologiques et ne coïncide pas toujours avec les besoins de consommation. **L'insertion de ces énergies renouvelables non pilotables renforce la nécessité de rendre le système électrique plus flexible.**

Le système électrique doit donc disposer de moyens pilotables et flexibles capables de :

- stocker l'électricité lorsqu'elle est disponible en excès ;
- la restituer rapidement lorsque la demande augmente ;
- maintenir l'équilibre du réseau à chaque instant.

L'hydroélectricité, un atout face à la hausse des besoins de flexibilité du système électrique

Dans ce contexte, l'hydroélectricité constitue un pilier essentiel de la transition énergétique. Au-delà de son caractère renouvelable, elle présente un avantage déterminant : **elle peut être mobilisée rapidement et à la demande pour répondre aux besoins du réseau électrique.**

Grâce à l'eau stockée dans les réservoirs, les centrales hydroélectriques peuvent adapter leur production en quelques minutes afin de compenser les variations de consommation ou celles des productions éolienne et solaire.

Les STEP occupent une place particulière dans ce dispositif, en tant **qu'outils de stockage d'électricité à grande échelle.**

Historiquement, les STEP ont été développées entre les années 1970 et 1990 afin de stocker l'électricité produite en période de faible consommation, notamment la nuit par les centrales nucléaires, puis de la restituer lors des pointes de demande. Elles constituent aujourd'hui encore un maillon essentiel de la stabilité et de la sécurité du système électrique.

Leur rôle s'est toutefois élargi avec la transformation du mix énergétique. Au-delà de l'absorption des surplus de production nucléaire, les STEP contribuent désormais à l'intégration des énergies renouvelables variables, telles que l'éolien et le solaire.

Un projet au service de la transition énergétique

Le projet Montézic 2 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. En augmentant d'environ 50 % les capacités de la STEP existante, il renforcera simultanément les capacités de production d'électricité renouvelable et les capacités de stockage du système électrique français.

Avec plus de 460 MW de puissance en plus, la future installation apportera **une flexibilité supplémentaire précieuse au réseau national.** Elle permettra de répondre rapidement aux fluctuations de la consommation d'électricité et de faciliter l'intégration de futures capacités de production d'énergies renouvelables variables.

Une contribution aux objectifs nationaux

La troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3, publiée le 13 février 2026), qui fixe la feuille de route énergétique de la France pour la période 2025-2035, identifie le développement des capacités de stockage comme l'un des leviers indispensables à la réussite de la transition énergétique. Elle prévoit notamment une augmentation d'au moins **1,7 GW de capacités supplémentaires de STEP** à l'échelle nationale d'ici 2035.

Dans cette perspective, **le projet Montézic 2 représente une contribution significative de plus de 25 % à l'atteinte de cet objectif.**

Les STEP en 6 atouts

1 Stockage massif d'électricité

2 Réactivité en quelques minutes

3 Technologie éprouvée et durable

4 Complément au développement du solaire et de l'éolien

5 Renforcement de la souveraineté et de la résilience énergétique

6 Retombées économiques et industrielles locales

Les avantages de Montézic 2 par rapport à l'alternative des batteries

Batteries et STEP : des solutions complémentaires

Les batteries et les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) contribuent toutes deux à l'équilibre du système électrique, mais répondent à des besoins différents.

Les batteries sont particulièrement efficaces pour stocker l'électricité sur de courtes durées et réagir très rapidement aux variations de production ou de consommation.

Les STEP, quant à elles, permettent de stocker de très grandes quantités d'énergie sur des périodes plus longues, pouvant atteindre plusieurs dizaines d'heures. Par exemple, la STEP de Montézic 1 dispose aujourd'hui d'une autonomie d'environ **40 heures.**

Les STEP apportent également des services essentiels au réseau électrique, notamment pour la sécurité d'approvisionnement et le maintien de la stabilité du système lors des périodes prolongées de forte consommation ou de faible production renouvelable.

Dans un système électrique intégrant davantage d'énergies renouvelables, **batteries et STEP sont donc complémentaires :** les batteries répondent aux besoins de court terme, tandis que les STEP assurent un stockage massif et durable de l'énergie.

L'option 0 : que se passerait-il si EDF ne faisait rien ?

L'« option 0 » consiste à maintenir les installations actuelles de Montézic dans leur configuration existante, sans engager la réalisation de Montézic 2. Dans cette hypothèse, les capacités de production et de stockage de la STEP demeureraient inchangées. Si cette option permettrait d'éviter les travaux associés au projet, elle aurait également plusieurs conséquences pour le système électrique national et pour le territoire.

UNE CONTRIBUTION MOINDRE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) identifie le développement des capacités de stockage hydraulique comme un levier essentiel de la transition énergétique. Avec plus de 460 MW de puissance supplémentaire, le projet Montézic 2 représente l'un des projets de STEP les plus avancés actuellement à l'étude en France.

En l'absence de sa réalisation, l'atteinte des objectifs nationaux de développement des STEP pourrait être plus difficile. À lui seul, le projet contribuerait de manière significative à l'augmentation des capacités de stockage hydraulique prévue à l'horizon 2035.

UNE NON-RÉPONSE À LA DEMANDE DE FLEXIBILITÉ DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Les STEP jouent un rôle essentiel dans l'équilibre du réseau électrique. Elles permettent notamment d'absorber les excédents de production, de répondre rapidement aux variations de la demande, de soutenir le développement des énergies renouvelables variables et de participer au maintien de la stabilité du réseau.

Ne pas réaliser Montézic 2 reviendrait à renoncer à une capacité supplémentaire de production, de pompage et de stockage qui pourrait contribuer à accompagner l'électrification des usages et l'intégration croissante de l'éolien et du solaire dans le mix énergétique français.

Le système électrique disposerait ainsi de moins de moyens de flexibilité pour faire face aux évolutions attendues de la consommation et de la production d'électricité.

L'ABSENCE DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TERRITORIALES ASSOCIÉES AU PROJET

La non-réalisation du projet priverait également le territoire des retombées économiques attendues.

Pendant la phase de construction, plusieurs années de travaux généreraient des besoins importants en sous-traitance, en hébergement, en restauration, en transport et en services de proximité. En phase d'exploitation, le projet serait susceptible de soutenir durablement l'activité économique locale à travers les opérations de maintenance, les prestations spécialisées ou encore les initiatives de valorisation du patrimoine industriel et énergétique.

Les collectivités concernées ne bénéficieraient pas non plus des recettes fiscales complémentaires susceptibles d'être générées par le projet.

Enfin, la dynamique engagée depuis 2023 dans le cadre de la démarche de dialogue territorial **« Parlons Montézic 2 »** pourrait être fragilisée. Plusieurs réflexions et projets portés collectivement par les acteurs locaux, en lien avec l'accueil du chantier, les services de proximité ou le développement touristique, risqueraient de ne pas trouver de débouché opérationnel.

EN RÉSUMÉ

Le maintien de la seule STEP de Montézic 1 permettrait de conserver les services actuellement rendus au système électrique. Toutefois, il ne répondrait pas aux besoins supplémentaires de stockage et de flexibilité identifiés pour accompagner la transition énergétique. Il conduirait également à renoncer aux retombées économiques, industrielles et territoriales attendues du projet Montézic 2 ainsi qu'à sa contribution aux objectifs nationaux de développement des capacités hydroélectriques.

5. Les effets *du projet*

Les études autour du projet

Afin de vérifier la faisabilité du projet Montézic 2 et de préparer son intégration dans le territoire, EDF réalise depuis plusieurs années des études avec l'appui de bureaux d'études spécialisés, d'associations naturalistes et d'experts techniques.

Ces études portent notamment **sur les milieux naturels et aquatiques, l'hydrologie, le paysage, l'acoustique, la gestion des matériaux de chantier, le génie écologique et les émissions de gaz à effet de serre.**

Elles permettent de mieux connaître le territoire, d'identifier les enjeux environnementaux et d'évaluer les incidences potentielles du projet. Leurs conclusions contribuent à définir les mesures visant à éviter, réduire ou compenser les impacts du projet.

Les résultats seront intégrés à **l'étude d'impact environnemental** qui accompagnera la demande d'autorisation du projet.

Les études réalisées dans le cadre du projet Montézic 2

Milieu naturel

Diagnostic environnemental - Inventaire habitats naturels, faune et flore autour du site Montézic

ECCEL Environnement
Octobre 2024

Inventaires naturalistes complémentaires

Alter ECO
Novembre 2025

Suivi de la reproduction du milan royal et du milan noir en lien avec la vidange de la retenue supérieure de Montézic

LPO 12
2022 à 2025

Suivi des oiseaux pour le projet Montézic 2

LPO 12
Octobre 2024- Septembre 2025

Expertise et recherche d'habitats arboricoles pour les chiroptères dans le cadre du projet Montézic 2

Natura Scop
Avril 2025

Réalisation d'un inventaire habitats, faune et flore sur la retenue du Goul

Alter ECO
Novembre 2025

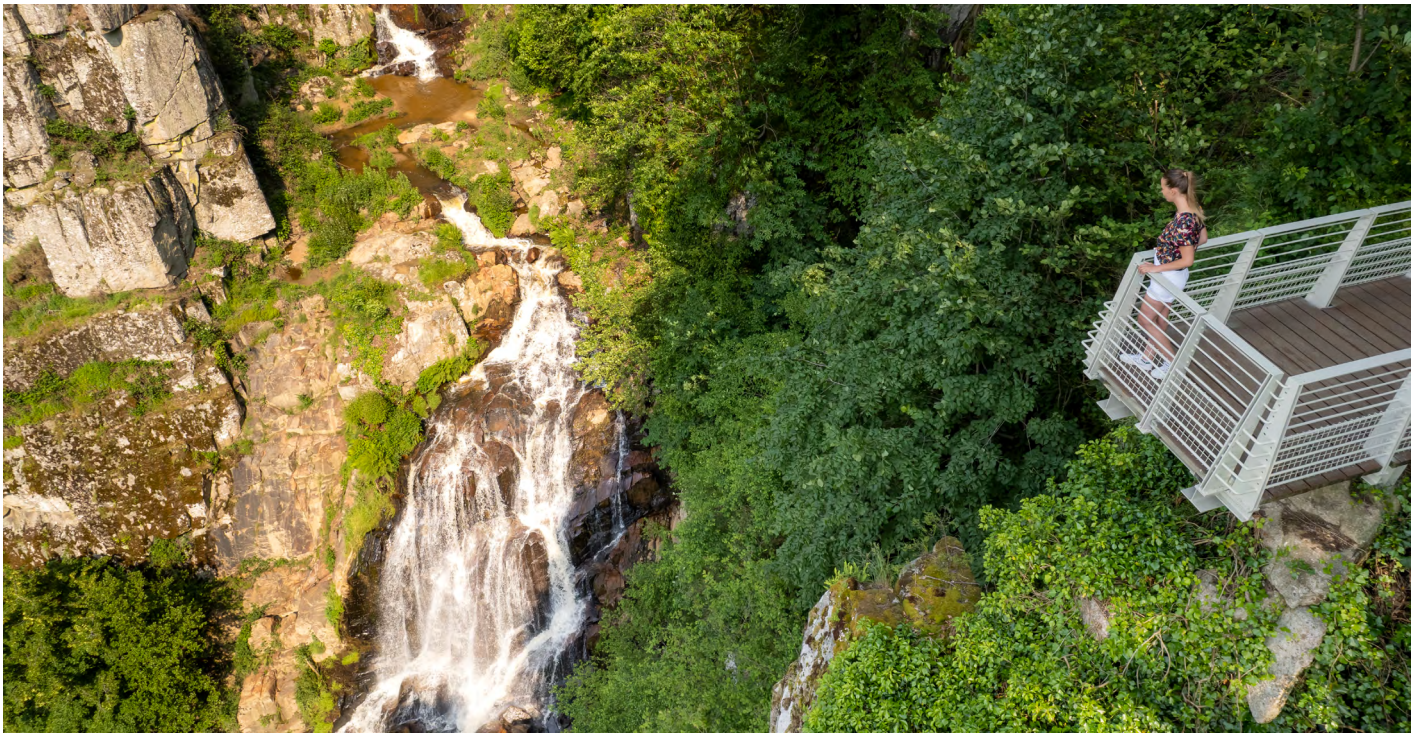

Milieu aquatique

Diagnostic des ravins du Lavadou et de la Maurelle
AYGA
Novembre 2024

Étude « ADN environnemental » des ravins de Lavadou et de la Maurelle
Maison de l'eau et de la pêche 19
Août 2024

État des lieux hydrobiologique et hydromorphologique du site de Couesques-Montézic
ECOGEA
Février 2026

Rapport d'instrumentation - Suivi thermique sur les aménagements de Couesques-Montézic
ATHOS
Mars 2024

Milieu physique

Rapport de constitution de séries hydrologiques dans le cadre du projet Montézic 2
EDF-Division Technique Générale
Août 2025

Bathymétrie de la retenue de Couesques sur la Truyère
EDF-Division Technique Générale
Septembre 2024

Étude hydrologique pour le renouvellement de titre de l'aménagement de Couesques-Montézic.

Élaboration de séries hydrologiques (1993-2023) en températures historiques et en projections climatiques à l'horizon 2080.
EDF-Division Technique Générale
Août 2025

Acoustique

Étude acoustique dans le cadre des travaux de reconnaissance de Montézic 2
Jean Marc ABRAMOVITCH
Janvier 2026

Étude acoustique pour les travaux principaux de Montézic 2
Jean Marc ABRAMOVITCH
2026 (en cours)

Génie écologique

Note technique d'avant-projet détaillé - Restauration du ravin de la Maurelle
BIOTEC
Juin 2026

Note technique d'avant-projet détaillé - Travaux de végétalisation des déblais de stockage zone usine
BIOTEC
Février 2025

Directive cadre sur l'eau : végétalisation talus - Construction de la galerie de reconnaissance stockage des déblais zone usine
BIOTEC
Juillet 2025

Note technique d'avant-projet détaillé - Restauration de l'ancienne carrière de Valcayles
BIOTEC
Mars 2026

Paysage

Étude paysagère de Montézic
Esquisse Paysage
Novembre 2025

Déblais/Remblais-Sol

Avant-projet détaillé : Gestion des matériaux extraits et des bétons sur le chantier
EDF-Centre d'ingénierie hydraulique
Juin 2025

Rapport « Sites et Sols Pollués »
SOCOTEC
Mai 2025

Gaz à effet de serre

Étude des émissions de gaz à effet de serre, analyse du cycle de vie, Bilan carbone
EDF-Centre d'ingénierie hydraulique
Octobre 2025

Les effets sur l'environnement

Un territoire à forte valeur écologique

Les gorges de la Truyère, au sein desquelles s'inscrit le projet Montézic 2, ont été en partie aménagées par l'homme, notamment pour la production d'hydroélectricité. Les paysages façonnés par la construction des barrages abritent cependant un écosystème très riche en termes de biodiversité.

Montézic se situe sur **deux sites Natura 2000,** animés par le Parc naturel régional de l'Aubrac.

Le site Natura 2000 des « Gorges de la Truyère » est marqué par des enjeux liés à la présence de rapaces forestiers comme l'Aigle botté, le Circaète Jean-le-Blanc ou le Milan royal. Il constitue en outre une voie de migration importante : les effectifs de Milan royal transitant par les Gorges de la Truyère sont estimés à plus d'un millier, ce qui en fait un des sites majeurs en France pour cette espèce. Les inventaires et observations réalisés dans le cadre des études préliminaires ont confirmé la présence de couples de Milan royal et de Milan noir.

Le site Natura 2000 de la « Haute Vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt et Gorges de la Truyère, Basse Vallée du Lot et le Goul » se caractérise par des enjeux liés à la présence de deux espèces d'intérêt communautaire (la Loutre d'Europe et le Chabot) et de plusieurs habitats également d'intérêt communautaire (aquatiques, forestiers et milieux ouverts), pouvant notamment accueillir des espèces comme les chiroptères, présentes sur la zone.

Cet environnement se caractérise également par la présence de **trois zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique** (ZNIEFF) : sur le site de Montézic.

Enfin, Montézic et l'ensemble des centrales et barrages d'EDF sur la chaîne de la Truyère font partie intégrante du paysage qu'ils ont façonné. Sur la zone de Montézic, **une étude paysagère** a été menée dans le cadre de la préparation du projet Montézic 2.

Milan royal

Aigle botté

Loutre d'Europe

Grand Rhinolophe

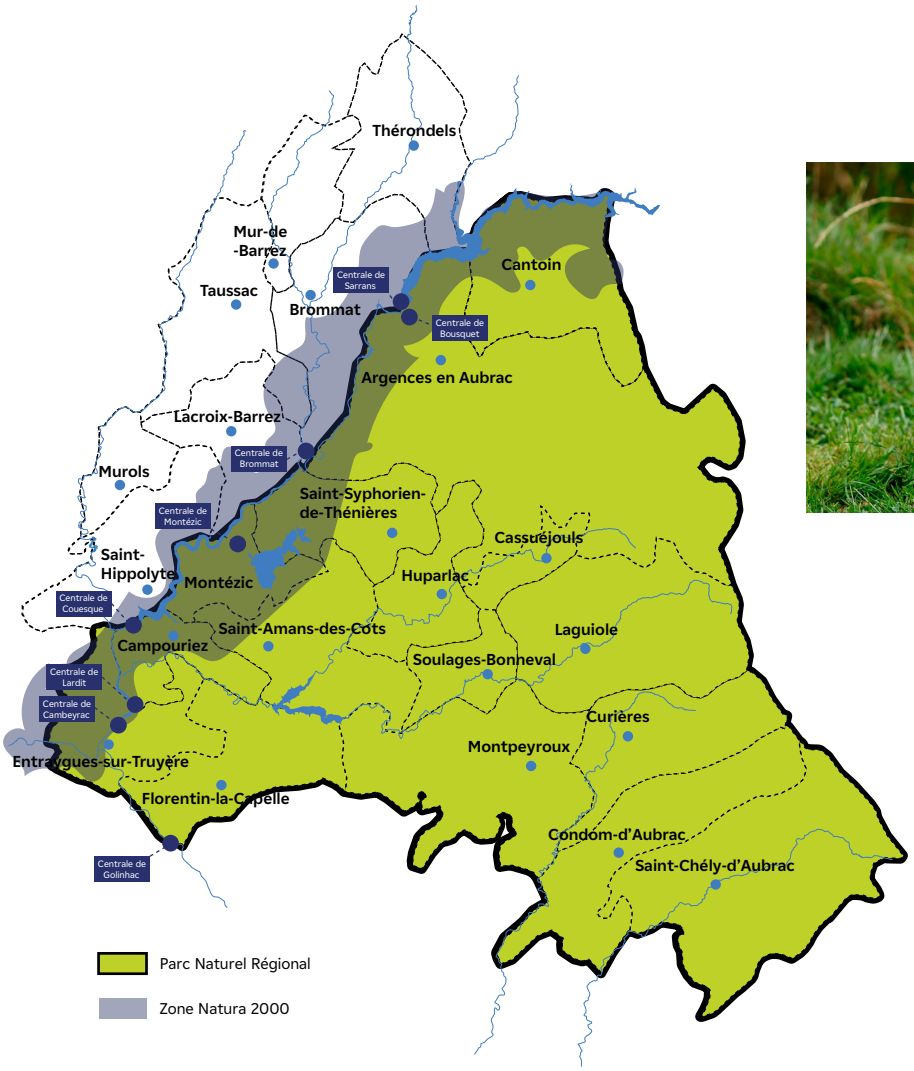

La démarche « Éviter - Réduire - Compenser » et son application au projet Montézic 2

Depuis le lancement du projet, EDF accorde une place centrale à la prise en compte des enjeux environnementaux. La conception du projet Montézic 2 repose sur l'application de la séquence **« Éviter - Réduire - Compenser » (ERC).** Cette démarche, inscrite dans le Code de l'environnement, s'applique selon **trois niveaux,** mobilisés par ordre de priorité. Pour Montézic 2, cela se traduit d'ores et déjà par des mesures concrètes mises en œuvre par EDF, à chaque étape de la séquence :

- **Éviter :** en priorité, les effets négatifs du projet sur l'environnement sont évités lorsque cela est possible, par exemple en adaptant l'implantation des ouvrages ou l'organisation des travaux.

  Dès le stade des études du projet Montézic 2, EDF a identifié et évité les secteurs les plus sensibles sur le plan environnemental pour l'implantation de ses ouvrages de surface et le dépôt des matériaux extraits à l'occasion notamment du creusement de la galerie.

- **Réduire :** lorsque certains impacts ne peuvent être évités, des mesures sont mises en place pour en réduire les effets : par exemple, la limitation l'emprise du chantier, protection des secteurs sensibles, adaptation du calendrier des interventions pour éviter les périodes de reproduction ou d'hibernation des espèces.

  Par exemple, le décalage des périodes de travaux en fonction des cycles biologiques, le balisage des zones sensibles durant le chantier ou encore, la gestion des rejets d'eau associés au chantier sont réalisés.

- **Compenser :** lorsque des impacts résiduels subsistent malgré les mesures d'évitement et de réduction, des mesures de compensation écologique sont mises en œuvre, notamment par la restauration ou la recréation d'habitats naturels adaptés aux espèces concernées. Ces mesures de compensation font l'objet d'un suivi à long terme assuré par le porteur de projet.

La séquence E, R, C

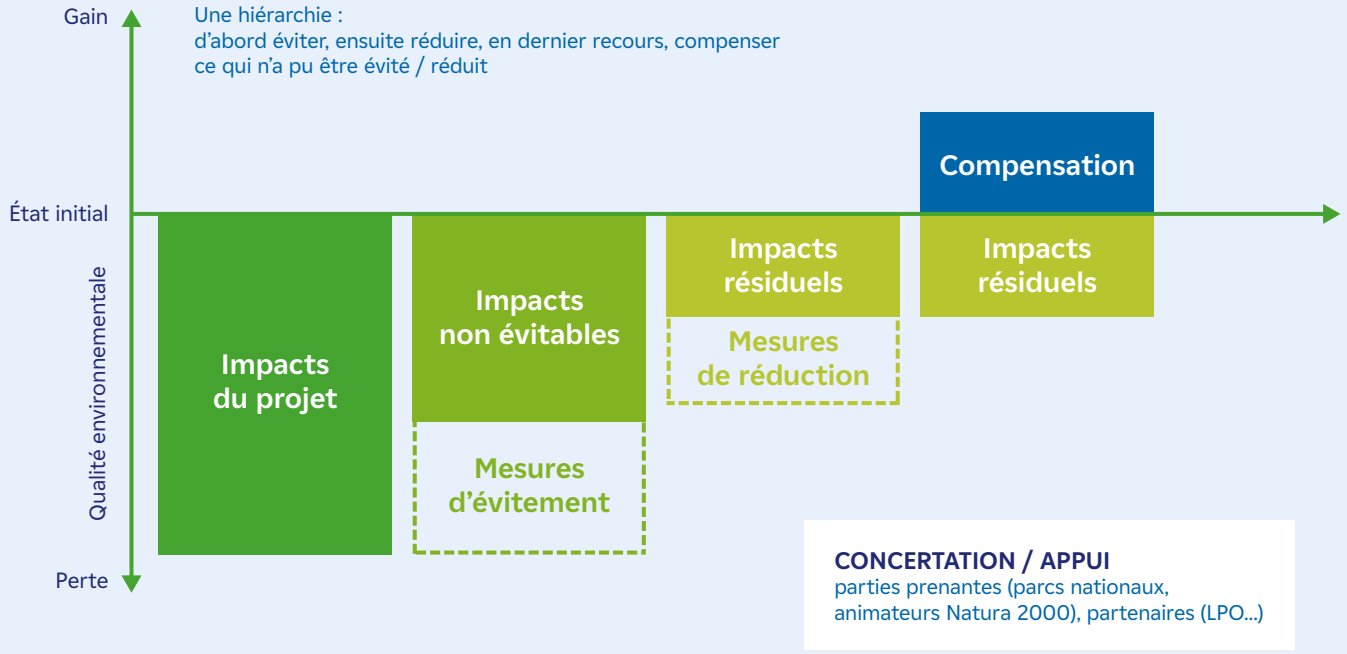

La gestion des matériaux extraits

Le chantier de Montézic 2 étant majoritairement souterrain, l'essentiel de ses effets potentiels sur l'environnement sera lié à la gestion des matériaux extraits (MATEX) du sous-sol.

Les sites potentiels de valorisation des matériaux extraits

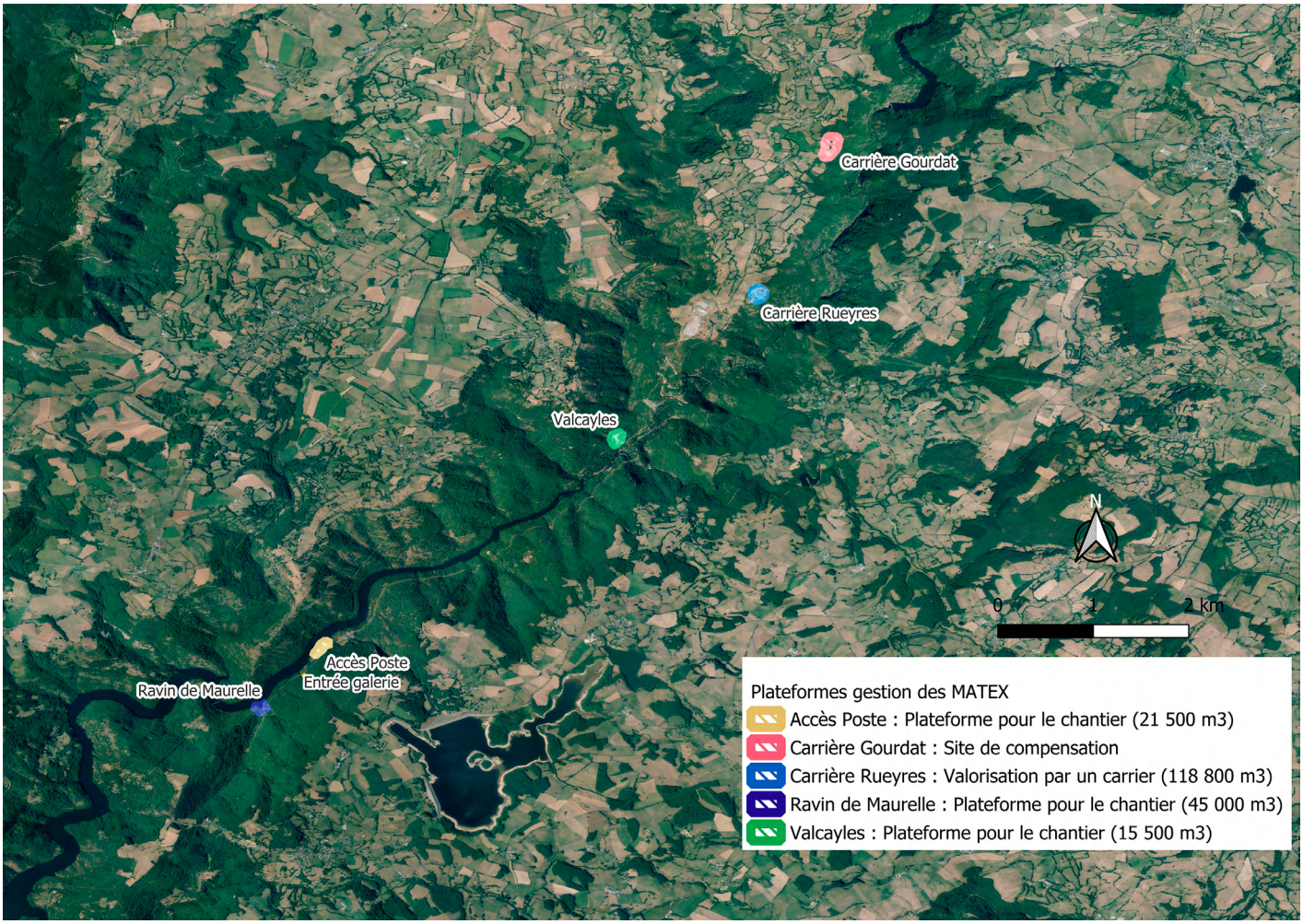

Le creusement des nouvelles galeries et de la caverne souterraine de Montézic 2 devraient générer un volume total d'environ **300 000 m³ de matériaux extraits.**

Dès la conception de son projet, EDF a souhaité :

- **privilégier une valorisation locale** des matériaux extraits ;
- **réduire au maximum le transport** de ces matériaux, pour limiter les émissions de CO_2 associées ;
- **s'assurer du respect des enjeux environnementaux** dans la valorisation des matériaux (faune/flore/habitat) et en faire un élément de restauration/renaturation écologique si besoin et si possible.

Matériaux extraits

Jusqu'à **300 000 m³**

ÉQUIVALENT EN VOLUME

79 piscines olympiques

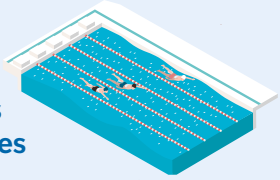

3 Notre-Dame de Paris

NATURE DES MATÉRIAUX

80 % granite

20 % schiste

Granulométrie approximative de 0 à 300 mm

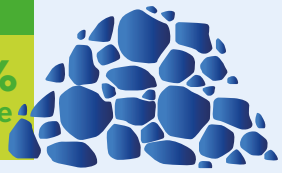

S'appuyant sur ces critères, EDF a tout d'abord considéré l'hypothèse d'une valorisation des matériaux extraits au plus près du chantier de creusement de la galerie, au travers du comblement du ravin de la Maurelle.

Le dialogue territorial mené en amont conduit à privilégier, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, les sites de valorisation et les volumes valorisés suivants (par ordre chronologique) :

Types d'utilisation	Volumes de matériaux (estimation)
Création d'une plateforme devant les bâtiments d'EDF	75 000 m³
Comblement partiel du ravin de la Maurelle	35 000 m³
Utilisation sur la zone du poste électrique	21 500 m³
Granulats pour la production de béton	20 000 m³
Valorisation sur la carrière de Rueyres	118 800 m³
Valorisation sur le site de Valcayles	15 500 m³
Compléments sur le ravin de la Maurelle	10 000 m³

LES ZONES DE VALORISATION APRÈS LE CHANTIER

Après le chantier, des mesures potentielles de restauration et de renaturation des zones concernées par le dépôt des matériaux extraits sont à l'étude.

Il s'agit, à l'issue des travaux, de favoriser le **rétablissement des fonctions écologiques de ces zones.** Les objectifs consistent à restaurer une partie des habitats impactés durant la phase de chantier sur les emprises utilisées de manière temporaire (par exemple, la base-vie, les plateformes, la zone de sécurisation des travaux...) et à mettre en place une gestion favorable à la biodiversité et de recréer des microbiotopes favorables à la faune.

Cela passe notamment par le recours au génie végétal, qui regroupe un ensemble de solutions techniques, utilisant des végétaux vivants, afin de protéger les sols en surface et en profondeur, contre l'érosion et l'instabilité, pour revitaliser des zones humides ou pour réaménager des sites exploités.

Par exemple, à la fin du chantier, il est proposé que le ravin de la Maurelle, utilisé comme site de stockage des matériaux et plateforme de concassage, soit aménagé et végétalisé.

Principe de renaturation du ravin et de la zone humide de la Maurelle

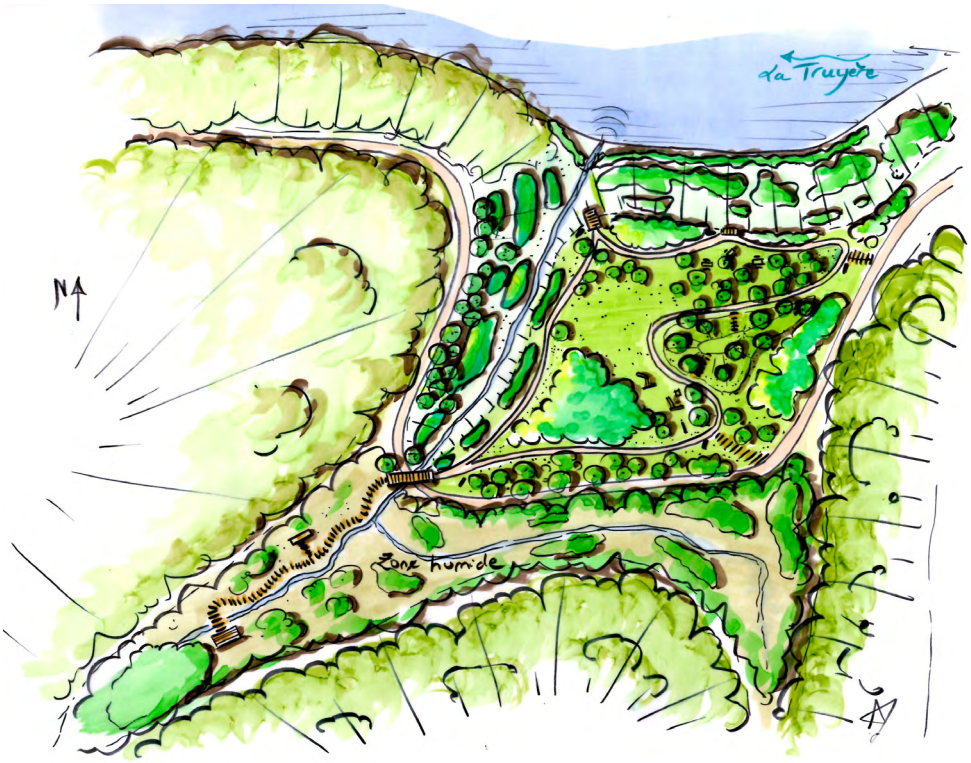

Les effets sur le territoire

Les effets acoustiques des travaux

Le projet Montézic 2 est susceptible de générer des émissions sonores liées aux différentes activités de travaux : creusement des premiers mètres de la galerie (la suite s'effectuant à plusieurs centaines de mètres sous terre), creusement de la prise d'eau, circulation et transport des matériaux extraits, ainsi que fonctionnement des engins et des installations de chantier, comme la centrale à béton ou le concasseur.

Afin d'évaluer ces effets, EDF a mandaté un ingénieur acousticien. Son étude, en cours d'analyse, a consisté à réaliser :

- **un état initial de l'environnement sonore** (diurne et nocturne), déterminé à partir de neuf points de mesures acoustiques au niveau des zones dites sensibles, comme les habitations riveraines des hameaux de Valon, du Brézou et de Liaussac ;
- **la modélisation des bruits du chantier,** aussi bien ceux des travaux de reconnaissance que ceux du chantier de Montézic 2. La représentation prend en compte le bruit généré d'une part par les engins de chantier (et autres mouvements sur le site à l'extérieur) et, d'autre part, par les tirs de mines de creusement des galeries.

Emplacement des points de mesure acoustique

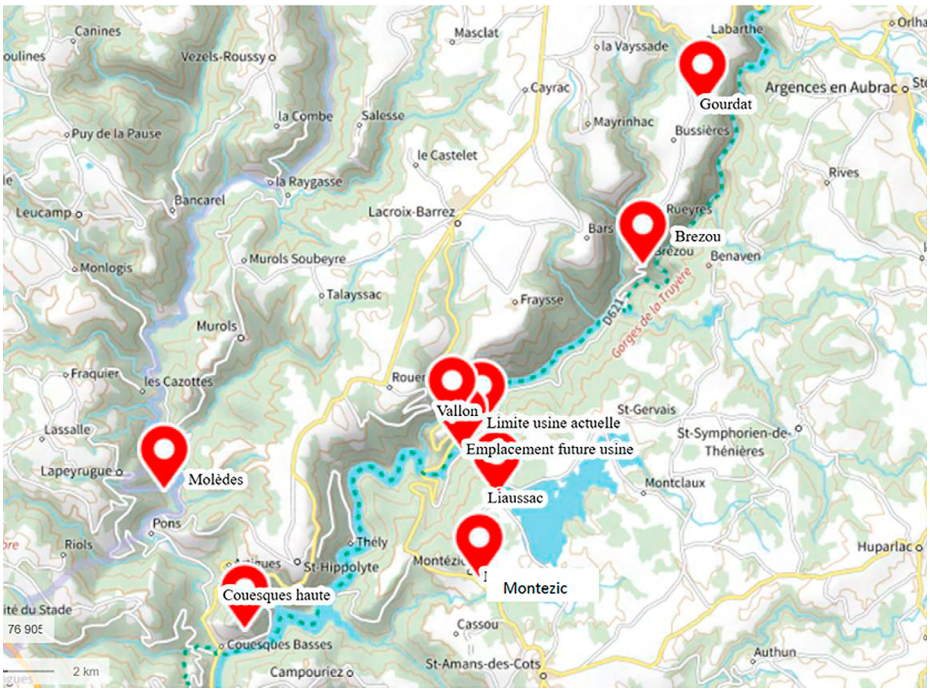

Cette modélisation déterminera un niveau d'émergence sonore (différence entre le bruit ambiant avec et sans le chantier) à partir duquel EDF pourra proposer, en lien avec l'acousticien, des mesures de réduction du bruit, si nécessaire.

Dès les travaux de reconnaissance, **un plan de circulation des engins** a été mis en place afin de limiter les nuisances sonores et les déplacements sur le site.

Pour le chantier de construction de Montézic 2, plusieurs mesures sont envisagées :

- information des riverains sur les opérations les plus sensibles ;
- utilisation, dans la mesure du possible, d'engins et de matériels moins bruyants ;
- limitation de la vitesse de circulation sur le chantier ;
- optimisation des déplacements des véhicules et des opérations de transport ;
- limitation du recours aux groupes électrogènes lorsque le raccordement au réseau électrique est possible ;
- contrôle régulier du chantier afin de prévenir les nuisances sonores inutiles.

Les travaux seront réalisés dans le respect de la réglementation relative aux bruits de chantier. Ils seront exécutés pendant les plages horaires autorisées afin de limiter les nuisances pour les riverains.

Les flux de circulation induits par le chantier

Travaux Montézic 2 : estimation des effectifs

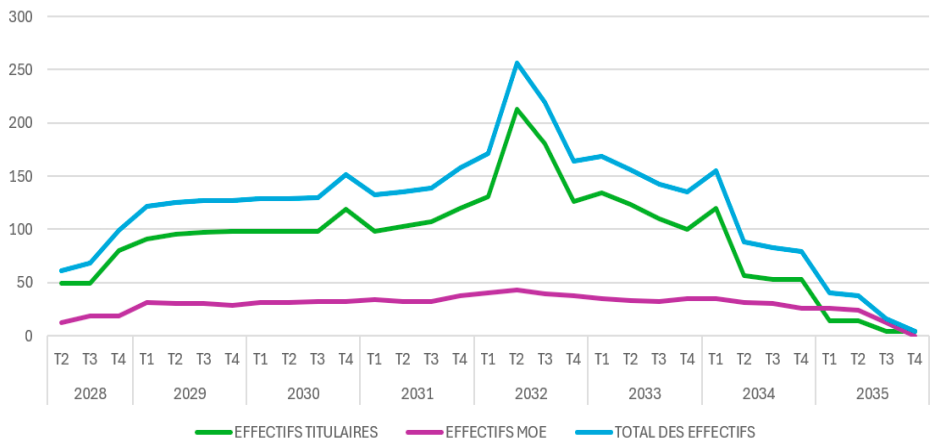

Déviation durant les travaux de reconnaissance (2026-2028)

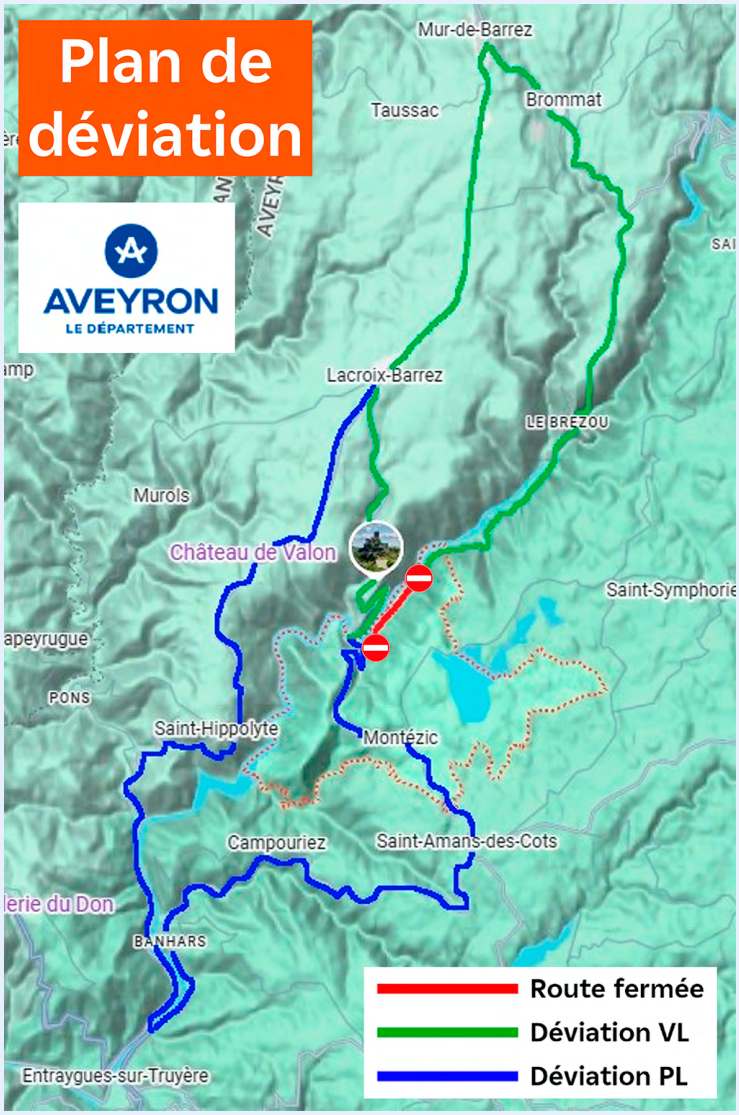

Le chantier de Montézic 2 générera des déplacements liés à l'acheminement des matériels et matériaux, ainsi qu'aux trajets quotidiens des personnels intervenant sur le site.

Afin de limiter les incidences sur le territoire, plusieurs mesures sont à l'étude :

- optimisation des transports et des rotations de véhicules ;
- recours, lorsque cela est possible, à des véhicules à faibles émissions ;
- développement du covoiturage et de navettes pour les personnels ;
- création de bases de vie au plus près des zones de travaux afin de réduire les déplacements.

Ces dispositions visent à limiter la circulation, les nuisances associées et les émissions de gaz à effet de serre pendant la durée du chantier.

CIRCULATION ET DÉPLACEMENTS PENDANT LES TRAVAUX

Concernant les matériaux extraits, les déplacements associés sont aujourd'hui estimés à environ 25 passages de camions par jour (aller-retour) sur la durée du chantier.

Les flux de circulation se concentreraient principalement sur la RD 621. La réalisation du projet pourrait nécessiter la fermeture temporaire d'une portion de cette route, comme c'est actuellement le cas pour les travaux de reconnaissance. En effet, une déviation d'environ 13 km a été mise en place avec le Département de l'Aveyron et les communes concernées. Ce dispositif pourrait être reconduit lors du chantier de construction de Montézic 2.

EDF portera une attention particulière aux conditions de circulation et à la sécurité routière pendant toute la durée des travaux. À ce stade, aucune autre fermeture de route n'est envisagée, bien que des circulations alternées ponctuelles puissent être nécessaires à proximité du réservoir supérieur.

L'insertion paysagère des ouvrages

LES INSTALLATIONS DE SURFACE

Une fois le chantier souterrain achevé, les paysages environnant la STEP de Montézic resteront très proches de ceux que l'on connaît à l'heure actuelle.

La seule évolution visible en surface concernera les bâtiments accueillant les équipes d'exploitation.

Dans le cadre de la conception de son projet, EDF a fait réaliser **une étude paysagère** afin notamment d'identifier des mesures de nature à favoriser leur intégration dans leur environnement immédiat. Les bâtiments seront implantés au sein d'un espace boisé, ce choix permettra de limiter la rupture visuelle avec le contexte forestier existant et d'assurer une intégration cohérente des aménagements.

Plan de l'entrée de la nouvelle galerie d'accès à Montézic 2

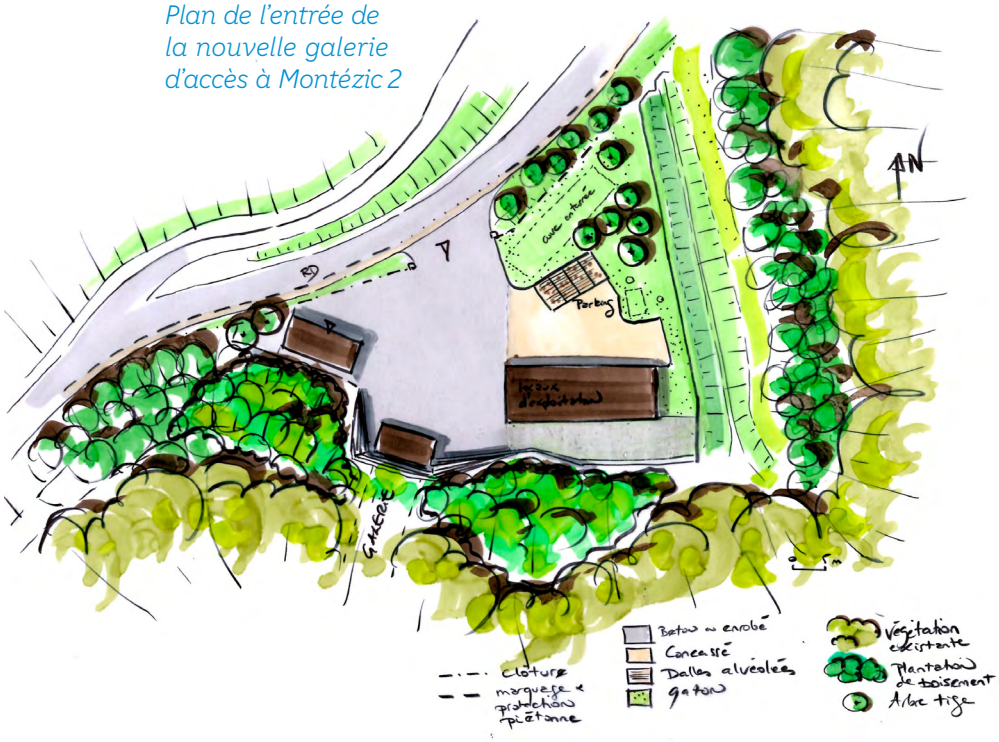

Entrée de la nouvelle galerie d'accès depuis Valon

Entrée de la nouvelle galerie d'accès ; perception depuis Valon (zoom)

Les retombées économiques du chantier

LES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES

Compte tenu de l'ampleur de l'investissement et de la diversité des travaux envisagés, le projet Montézic 2 devrait **générer des opportunités pour les entreprises intervenant à différentes échelles, du tissu économique local aux acteurs spécialisés nationaux et internationaux.**

Certains travaux, notamment le creusement de la nouvelle caverne, nécessiteront des compétences et des équipements très spécialisés. EDF pourra ainsi faire appel à des entreprises disposant de l'expertise et des moyens techniques adaptés.

À l'échelle locale, **les secteurs de la construction, du génie civil, de l'architecture, de l'ingénierie et des services associés** pourraient être concernés par ces opportunités. Par son niveau d'investissement et sa durée de réalisation, le projet est susceptible de mobiliser des compétences et des savoir-faire présents sur le territoire.

FISCALITÉ EN PHASE D'EXPLOITATION

La mise en service de Montézic 2 générera **des recettes fiscales nouvelles pour le territoire.**

En effet, les ouvrages hydrauliques sont soumis à la fiscalité directe locale selon plusieurs composantes : la taxe foncière, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et la cotisation économique territoriale (CET).

6. Le dialogue avec *le territoire*

La démarche volontaire « Parlons Montézic 2 »

Afin de favoriser l'émergence de **projets de développement local** autour de Montézic 2, EDF a lancé dès la fin de l'année 2023 une démarche volontaire de dialogue territorial intitulée **« Parlons Montézic 2 ».** Cette initiative a associé les collectivités locales, les acteurs économiques et touristiques, les associations ainsi que les habitants du territoire.

Cette démarche poursuivait plusieurs objectifs : enrichir le projet et renforcer son acceptabilité, anticiper les conséquences d'un chantier de longue durée sur le territoire et co-construire des actions permettant d'optimiser les retombées économiques et sociales locales.

Les échanges se sont articulés autour de trois axes principaux :

- **l'accueil du chantier,** notamment en matière d'hébergement, de restauration, de services et de retombées pour les entreprises locales ;
- **la préservation du cadre de vie des riverains,** à travers la limitation des nuisances et l'intégration des personnels mobilisés sur le chantier ;
- **le développement touristique,** visant à consolider l'offre existante et à encourager l'émergence de nouvelles opportunités.

Organisée sous la forme d'ateliers participatifs et d'une plateforme numérique, la démarche a mobilisé **plus de 150 participants.**

Cette dynamique a conduit à la création de quatre groupes de travail consacrés au logement, aux services de proximité, au tourisme et à la valorisation des matériaux issus du chantier, sous l'animation de la Communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène.

Un comité de pilotage coprésidé par la Préfète de l'Aveyron et le Président de la Communauté de communes assure le suivi et la coordination des actions engagées.

Huit projets prioritaires pour transformer Montézic 2 en opportunité territoriale

La démarche volontaire de dialogue territorial **« Parlons Montézic 2 »** a permis de faire émerger, au fil de ses cinq temps forts, plus d'une centaine de propositions formulées par les acteurs du territoire. À l'issue des travaux collectifs, huit projets ont été identifiés comme prioritaires. Ils témoignent de la volonté du territoire de faire de Montézic 2 un levier de développement local et de maximiser les retombées positives du projet.

Ces projets s'articulent autour de trois ambitions complémentaires : **développer l'attractivité touristique, accompagner l'accueil du chantier et préserver la qualité de vie des riverains.**

Développer le tourisme

1. **Faire vivre l'aventure Montézic 2 au grand public**
   Mettre en place des visites guidées, des outils de visite virtuelle et des événements pendant les temps forts du chantier afin de permettre aux habitants et aux visiteurs de suivre l'avancement du projet, de découvrir les métiers mobilisés et de mieux comprendre le rôle de l'hydroélectricité dans la transition énergétique.

2. **Moderniser la Route de l'énergie**
   Renforcer l'attractivité et la lisibilité de cet itinéraire emblématique afin de mieux valoriser le patrimoine hydroélectrique et industriel qui constitue une composante forte de l'identité du territoire.

3. **Développer l'offre touristique autour du château de Valon**
   Conforter l'attractivité du site en développant les services et les activités proposés, pour enrichir l'offre touristique locale au-delà du seul patrimoine hydroélectrique.

Accueillir le chantier

4. **Développer une offre de restauration à proximité du chantier**
   Créer des solutions de restauration adaptées aux besoins des salariés mobilisés sur Montézic 2 tout en préservant l'équilibre de l'offre existante dans les communes voisines.

5. **Mettre en place des solutions de transport dédiées**
   Développer des lignes ou services de transport spécifiques pour les travailleurs du chantier afin de réduire les déplacements individuels, limiter les impacts sur la circulation locale et faciliter les trajets domicile-travail.

6. **Organiser l'hébergement des salariés en habitat mobile**
   Proposer des solutions d'accueil temporaires adaptées aux besoins du chantier afin de limiter les tensions sur le marché local du logement et de préserver les capacités d'hébergement destinées aux habitants et aux touristes.

Préserver les riverains et améliorer le cadre de vie

7. **Créer un itinéraire cyclable dans la vallée de la Truyère**
   Aménager une liaison cyclable entre les usines hydroélectriques et leurs retenues afin de favoriser les mobilités douces, renforcer l'attractivité touristique du territoire et faciliter les déplacements entre les différents sites.

8. **Structurer l'offre locale de logements et d'hébergements**
   Mettre en place une organisation dédiée à la gestion de l'offre et de la demande entre particuliers et salariés du chantier pour faciliter la mise en relation, sécuriser les locations et mieux répondre aux besoins d'hébergement.

Une dynamique collective au service du territoire

Portés par les acteurs locaux, **ces huit projets dépassent le seul cadre du chantier Montézic 2. Ils constituent de véritables projets de territoire, conçus pour accompagner la réalisation de l'ouvrage tout en créant des bénéfices durables** pour les habitants, les entreprises, les collectivités et les visiteurs. Ils illustrent l'ambition partagée de transformer un projet industriel d'envergure en une opportunité de développement local, d'attractivité et de cohésion territoriale.

7. La concertation *préalable volontaire*

Les objectifs de la concertation

La concertation préalable permet aux participants de s'informer, de questionner et d'exprimer leur position sur le projet Montézic 2. EDF apportera des réponses étayées aux contributions du public, en expliquant pourquoi elle est amenée ou non à les retenir.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable volontaire prévue par l'article L.121-17 I du Code de l'environnement.

Conformément aux objectifs fixés par les articles L.121-16 et suivants du Code de l'environnement pour ce type de procédure, elle vise à :

- débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet, de ses enjeux socio-économiques et de ses impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire, ainsi que des solutions alternatives envisagées, y compris l'absence de mise en œuvre du projet ;
- enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et attentes exprimés par le public ;
- éclairer EDF sur les suites à donner au projet, notamment les études nouvelles à conduire ou la manière dont il peut évoluer ;
- construire les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Pour garantir un dialogue constructif et utile aux habitants du territoire, cette démarche répond en outre à plusieurs objectifs propres au projet Montézic 2 :

- informer largement et en toute transparence, en allant à la rencontre de tous les publics — riverains, élus, associations, acteurs économiques — à l'échelle des communes concernées ;
- donner la parole à chacun, en offrant un espace d'expression libre pour recueillir avis, attentes et propositions concrètes ;
- présenter le projet dans sa globalité, c'est-à-dire l'extension de la STEP existante ainsi que les adaptations du réseau électrique nécessaires à son raccordement, opérées par RTE (voir Le périmètre de la concertation ci-dessous) ;
- éclairer les enjeux du projet pour mieux le réaliser, en s'appuyant sur les études techniques, environnementales et territoriales en cours et sur les enseignements déjà tirés de la démarche « Parlons Montézic 2 » (Voir chapitre 6).

Le périmètre de la concertation

La concertation est menée à l'initiative d'EDF, maître d'ouvrage du projet, en lien avec RTE pour les aspects de raccordement au réseau électrique. Cette concertation porte sur un projet industriel et territorial complet, conformément à la notion de « projet » prévue par l'article L.122-1 du Code de l'environnement.

Le périmètre de la concertation englobe ainsi :

- l'extension de la STEP de Montézic elle-même : nouveaux ouvrages hydrauliques souterrains, centrale et aménagements de surface associés (voir chapitre 3) ;
- les adaptations du réseau électrique exploité par RTE nécessaires à l'évacuation de la puissance supplémentaire produite — renforcement de pylônes existants, adaptation du poste électrique — sans création de nouvelle ligne électrique (voir chapitre 3).

Pour que ce projet soit partagé dans tous ses aspects, la concertation explore trois dimensions majeures, discutées au travers d'ateliers dédiés :

Atelier 1 — Eau, Énergie et Environnement

Cet atelier permettra de mieux comprendre le rôle de l'hydroélectricité et des STEP dans l'équilibre du système électrique français, ainsi que les principaux enjeux environnementaux identifiés par EDF et les mesures envisagées dans le cadre de la démarche - Éviter - Réduire - Compenser. Les échanges s'organiseront autour de trois entrées : l'énergie et le changement climatique, la biodiversité et la gestion des matériaux extraits et la ressource en eau.

POURQUOI PARTICIPER ?
Les participants seront invités à questionner, challenger et enrichir le projet au regard de ces différents enjeux environnementaux.

Atelier 2 — Accueil du chantier

Cet atelier a vocation à informer les professionnels de l'hébergement et de l'accueil touristique du territoire sur les besoins prévisionnels liés au chantier (nombre de salariés, durée du séjour, calendrier).

POURQUOI PARTICIPER ?
L'atelier permettra aux acteurs locaux d'identifier les contraintes, les opportunités et les risques associés à cet accueil, et de contribuer à la définition d'un cahier des charges garantissant un accueil de qualité, en bonne articulation avec l'accueil touristique existant.

Atelier 3 — Cadre de vie

Cet atelier a pour objectif d'informer le public sur les principaux enjeux liés au cadre de vie des riverains ainsi que sur les effets potentiels du chantier. Les échanges porteront sur trois thématiques : la circulation et les mobilités à proximité du chantier (flux logistiques, transport des matériaux extraits...), les nuisances sonores et l'insertion paysagère, ainsi que les incidences sur les services de proximité et l'activité touristique.

POURQUOI PARTICIPER ?
Les participants seront invités à partager leur connaissance du territoire afin de questionner, challenger et enrichir le projet au regard de ses effets potentiels sur le cadre de vie. Les échanges permettront d'identifier les points de vigilance, les attentes et pistes d'amélioration à prendre en considération.

Les modalités de la concertation

En tant qu'acteur majeur de l'hydroélectricité et partenaire de longue date du territoire du Nord-Aveyron, EDF considère que l'association du public à l'élaboration de ses projets est essentielle. Elle permet de faire participer chacun aux choix structurants du projet, mais aussi de renforcer sa légitimité auprès de la population et l'ancrage territorial d'EDF sur le long terme.

Pour ce faire, EDF s'appuie sur un dispositif structuré et inclusif, animé avec l'appui de FRANCOM en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage de la concertation, en lien avec les services de l'État, les collectivités concernées et les partenaires du dialogue territorial « Parlons Montézic 2 ».

Comment participer ?

La concertation préalable du public se déroule **du mercredi 23 septembre au jeudi 5 novembre 2026** (minuit). Elle est ouverte et accessible à toutes et tous.

S'informer

En complément du présent dossier de concertation, EDF met à la disposition du public :

- Un site internet dédié : **concertation-montezic2.fr ;**
- Un dépliant de présentation de 6 pages, disponible sur le site internet et distribué lors des rencontres de la concertation.

Des informations plus détaillées sur les différentes composantes du projet seront également présentées et échangées lors des rencontres organisées dans le cadre de la concertation.

Participer aux rencontres

Plusieurs événements sont proposés tout au long de la concertation afin de permettre au public de s'informer, de poser ses questions et de partager ses observations. La plupart de ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes intéressées. Certaines activités, notamment les visites de site, nécessitent toutefois une inscription préalable, en raison du nombre de places limité.

Le contenu des trois ateliers thématiques est détaillé page 34.

Le calendrier complet des rendez-vous est le suivant :

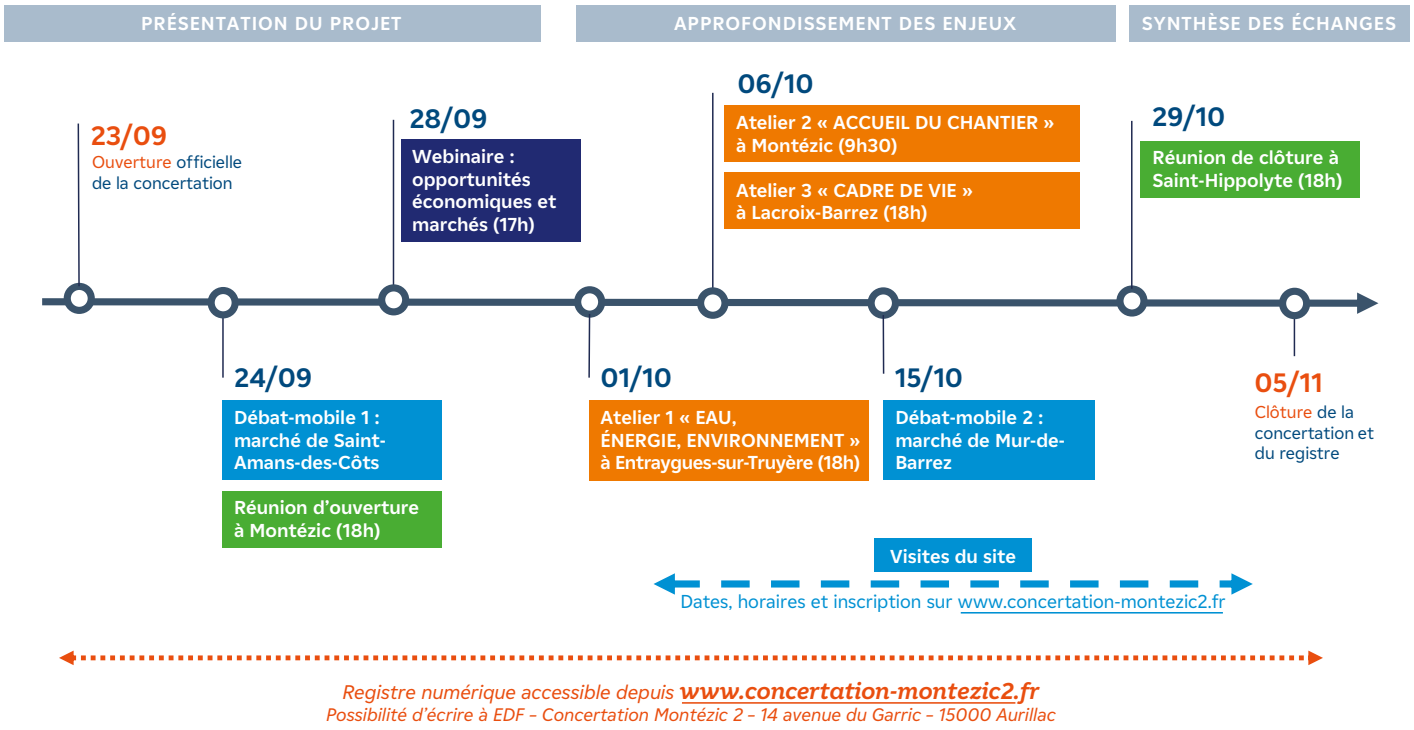

Contribuer en ligne ou par écrit

Une question, une remarque, une proposition ?

Partagez votre avis sur le projet Montézic 2 :

Via le site internet de la concertation **(concertation-montezic2.fr)**

Ou en écrivant à **EDF - Concertation Montézic 2 - 14 avenue du Garric - 15000 Aurillac,** en précisant dans l'objet **« Concertation Montézic 2 »**

Les équipes d'EDF répondront à l'ensemble des questions posées tout au long de la concertation.

Les suites de la concertation

Le bilan de la concertation

Après le 5 novembre 2026, date de clôture de la concertation préalable, EDF **disposera d'un délai de trois mois pour établir le bilan de la concertation,** conformément à la réglementation en vigueur.

Dans ce document, EDF présentera :
- Le déroulement de la concertation préalable volontaire ;
- Une synthèse des observations, contributions et propositions recueillies ;
- Les principaux enseignements tirés des échanges ;
- Les modalités de prise en compte de ces contributions dans la poursuite du projet.

EDF indiquera également si elle décide de poursuivre le projet et présentera, le cas échéant, les évolutions envisagées, les mesures complémentaires proposées ainsi que les modalités prévues pour l'information et la participation du public à venir.

La poursuite des études

EDF a conduit de nombreuses études pour concevoir le projet Montézic 2 (voir chapitre 5). Certaines sont encore en cours. Leurs enseignements — comme ceux de la concertation préalable — viendront enrichir le projet et préciser les mesures d'insertion environnementale et territoriale.

La poursuite du dialogue territorial et de l'information

La concertation préalable volontaire doit permettre de recueillir les avis, remarques et propositions des publics sur le projet. En conséquence, plusieurs sujets et thématiques devront encore être travaillés afin d'affiner la conception du projet et ses modalités d'insertion dans le territoire.

EDF poursuivra les échanges et les réflexions avec les parties prenantes du territoire amorcés lors du dialogue territorial « Parlons Montézic 2 ». À ce stade, il s'agira d'affiner les propositions afin d'en préciser les conditions de mise en œuvre.

En parallèle, des publications régulières et des mises à jour du site internet du projet permettront à chacun de suivre les évolutions du projet.

Le dossier d'autorisation

Après la concertation, EDF va déposer début 2027 une demande d'autorisation regroupant à la fois la poursuite l'exploitation des ouvrages de Montézic 1, de Couesques et du Goul, et la réalisation des travaux relatifs au projet Montézic 2.

Avec la délivrance de l'autorisation, fixant les conditions de réalisation et d'exploitation, EDF sera en mesure d'engager les travaux pour réaliser le projet.

Rédaction :
EDF, avec l'appui de Francom

Réalisation :
Francom

Crédits photos :
p.3 © EDF / p.6 © EDF / p.7 © EDF / p.8 © EDF / p.8 © B. Colomb - Lozère Sauvage pour Tourisme en Aubrac / p.9 © EDF-Pierre Soissons / p.10 © Agence Cloéé / p.11 © EDF-Pierre Soissons / p.11 © EDF / p.12 © EDF-Marc Le Saoût / p.13 © RTE / p.14 © Francom / p.15 © EDF / p.16-17 © EDF / p.18 © Francom d'après RTE / p.19 © EDF-Pierre Soissons / p.20 © EDF power solutions / p.21 © EDF / p.22 © B. Colomb - Lozère Sauvage pour Tourisme en Aubrac / p.24 © EDF / p.25 © EDF / p.25 © EDF / p.26 © EDF / p.27 © EDF-Olivier Ortiz / p.27 © Esquisse / p.28 © EDF / p.28 © EDF / p.29 © EDF / p.29 © EDF / p.30 © Esquisse / p.30 © Esquisse / p.31 © Esquisse / p.31 © EDF-Pierre Soissons / p.32 © EDF / p.33 © EDF-Pierre Soissons / p.35 © Francom / p.36 © Francom.

Impression :
AREDEP REPRO

MONTÉZIC 2

STATION DE TRANSFERT D'ÉNERGIE PAR POMPAGE

Septembre 2026